

AUDIENCE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
L'ancien Président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual

P. 24

ALGÉRIE-MALI
L'Algérie condamne avec force les attaques terroristes au centre du Mali

P. 24

EDUCATION NATIONALE
Ouadjaout : "l'organisation du BEM décidée consensuellement avec les partenaires sociaux"

P. 4

DEVELOPPEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES

Les projecteurs braqués sur les zones d'ombre

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a indiqué lundi que l'Algérie comptait quelque 15.000 zones d'ombre habitées par 8,5 millions de citoyens, et ayant connu le lancement, durant les cinq (5) derniers mois, de plus de 2200 projets de développement. Les zones d'ombre constituent "un lourd dossier qui revêt un intérêt particulier dans le programme du Gouvernement, conformément aux instructions du président de la République", et "en dépit de la conjoncture sanitaire que connaît le pays du fait de la propagation du Covid-19, l'agenda de réalisation des projets de développement a été respecté", a précisé M. Beldjoud en réponse aux préoccupations des membres de la Commission des Finances et du Budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'Intérieur pour l'exercice 2017.

P. 8 APS



EDUCATION NATIONALE

Le ministère fixe le calendrier des vacances et de la prochaine rentrée scolaire

P. 3

JUSTICE

"Consensus autour de la reprise progressive des activités judiciaires dans le respect des règles de prévention"

P. 4

MISE EN VALEUR DES TERRES DANS LE SUD ET LES HAUTS-PLATEAUX

Une nouvelle loi en préparation (ministère)

P. 4

SANTÉ

CHOLESTÉROL

Comment déchiffrer votre bilan sanguin ?

P.p 12-13

FOOTBALL

FAF

Le projet-protocole des mesures pour la reprise des activités remis au MJS

P. 21



PHOTOGRAPHIE

Décès du photographe Kays Djilali



P. 17

ANP

Le MDN dément les "allégations infondées" accusant des éléments de l'ANP d'avoir ouvert le feu sur des individus à la frontière malienne

P. 24

EXAMENS PROFESSIONNELS DE PROMOTION

Reprise de l'opération de correction le 23 juin en cours



Le ministère de l'éducation nationale a annoncé mardi la reprise, le 23 juin 2020, de l'opération de correction des examens professionnels pour l'accès aux grades d'enseignant principal et enseignant formateur pour les trois paliers de l'éducation, a indiqué un communiqué du ministère.

"En parachèvement de l'opération d'organisation des examens professionnels de promotion aux grades d'enseignant principal et enseignant formateur pour les trois paliers de l'éducation, au titre de l'exercice 2019 (2ème session), qui se sont déroulés le 14 mars 2020, le ministère de l'éducation informe que la reprise de l'opération de correction de ces examens qui avait été reportée en application des mesures préventives contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19), est prévue le 23 juin 2020", ajoute le même communiqué.

L'opération de correction "se déroulera dans le strict respect des mesures sanitaires et de prévention stipulées par la loi, au niveau des centres de correction".

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU

Installation du nouveau Secrétaire Général

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a présidé lundi la cérémonie d'installation du nouveau Secrétaire général du ministère, Kamel Mihoubi, a indiqué un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation du nouveau Secrétaire général s'est déroulée en présence des cadres du ministère, des directeurs centraux et des directeurs généraux des institutions sous tutelle, lit-on dans le communiqué. M. Mihoubi, qui occupait le poste de directeur de l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique (ENSH), est titulaire d'un Doctorat d'Etat en hydraulique de l'Ecole nationale polytechnique (ENP) d'Alger et est diplômé de l'ENSH, ajoute-t-on de même source.

ENVIRONNEMENT - ILLIZI

Ensemencement d'alevins de gambusie dans les plans d'eau de la zone humide d'Ihrir

Une opération d'ensemencement de près de 5.000 alevins de gambusie a été lancée lundi au niveau des plans d'eau de la zone humide d'Ihrir (250 km d'Illizi).

Pilotée par le service d'épidémiologie et de médecine préventive de l'hôpital de Djanet, en coordination avec une entreprise spécialisée dans la lutte contre les insectes "Top-Service-3D", l'opération a pour but la lutte biologique contre les moustiques, dont les larves constituent une alimentation de ce poisson, a indiqué le responsable de l'entreprise privée.

Ce lot d'alevins, ramené de la région d'Adjahil (Djanet), sera lâché dans les plans d'eau d'Ihrir, notamment ceux dépourvus de ce type de poissons, emportés par les crues de l'année dernière, a expliqué M. Kamel Bendania.

Financée sur budget de wilaya, cette opération s'inscrit dans le cadre de la prévention, en prévision de la saison estivale, favorable à la propagation de maladies à transmission hydrique (MTH) au niveau des différentes localités, dont la zone humide d'Ihrir qui renferme des plans d'eau de 300 à 800 mètres de longueur.

CORRUPTION - SOUK AHRAS

Le P/APC de Ouillen suspendu de ses fonctions



Le wali de Souk Ahras, Lounes Bouzegza a suspendu, lundi, de ses fonctions le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Ouillen pour son implication présumée dans des affaires de corruption, a-t-on appris de la chargée de communication des services de la wilaya, Inèl Laib.

Le même responsable a également suspendu de ses fonctions le président de la commission des affaires sociales au sein de cette même assemblée pour le même motif a précisé la même source, relevant que la décision a été prise consécutivement aux poursuites judiciaires dont font l'objet ces deux élus pour "dilatation de l'argent public et abus de fonction".

La suspension intervient conformément à l'article 43 du code communal stipulant que "tout élu faisant l'objet de poursuites judiciaires pour un crime ou un délit en rapport avec les deniers publics, pour atteinte à l'honneur ou ayant fait l'objet de mesures judiciaires, ne peut poursuivre valablement son mandat électif, et est donc suspendu par arrêté du wali jusqu'à l'intervention du jugement définitif de la juridiction compétente".

"En cas d'acquiescement, l'élu reprendra automatiquement et immédiatement ses fonctions", stipule le même article.

Mme Laib a, par ailleurs rappelé que douze (12) présidents d'assemblées populaires de la wilaya de Souk Ahras ont été suspendus sur décision du wali, depuis décembre 2019, et ce en raison des poursuites judiciaires dont ils font l'objet, notamment pour "dilatation de deniers publics", "abus de fonction", "octroi d'indus privilégiés" et "faux et usage de faux", a-t-elle encore expliqué.

Ces mesures de suspension ont concerné les P-APC de Sedrata, Rakouba, M'darouch, Taoura, Merahna, Lahdada, Ouled Driss, Zouabi, Zâarouria, Lekhdara et Ouillen.

ORAN

Visioconférence nationale sur le thème "projet de l'Algérie nouvelle avec la Constitution de 2020"

Une conférence nationale sur le thème "Projet de l'Algérie nouvelle avec la Constitution de 2020" est prévue mardi à Oran par visioconférence par la Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le coordinateur de cette rencontre, Hamou Abdelkrim, a indiqué à l'APS que cette conférence verra la participation d'enseignants et de spécialistes en droit algérien de plusieurs universités du pays.

Le débat traitera, lors des travaux de cette rencontre d'une journée, des amendements importants proposés dans la mouture de la Constitution, des réactions autour des dimensions sociales, économiques et culturelles de projet.

Six interventions ont été programmées pour cette rencontre abondant, entre autres, la vision de la Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans les articles de la nouvelle Constitution, les amendements et les réactions les plus marquantes, le préambule de la loi sur la société civile et la feuille de route pour la relance économique.

UNIVERSITÉ - SIDI BEL-ABBES

Première soutenance de thèse de doctorat suivant les consignes de prévention

La première soutenance de thèse de doctorat a été organisée lundi à l'université "Djillali El Liabès" de Sidi Bel-Abbes suivant les consignes de prévention, après une interruption de l'activité universitaire depuis la mi-mars à cause de la pandémie du coronavirus, a-t-on appris auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Cette thèse a été présentée au niveau de la faculté des sciences sociales et humaines avec la prise des mesures nécessaires de prévention contre Covid-19, a indiqué le doyen de la faculté, Mohamed Madjaoued.

Dans le cadre de l'application des instructions ministérielles concernant la poursuite des activités pédagogiques, une série de thèses à présenter a été programmée en adéquation avec toutes les mesures préventives pour protéger les étudiants et les membres du jury, a-t-il relevé.

Le transport est assuré pour les professeurs des wilayas avoisinantes et des étudiants dans le respect des mesures de distanciation, du port du masque de protection et de l'utilisation des produits de stérilisation.

M. Madjaoued a fait savoir que la faculté des sciences sociales et humaines entamera, dans ce cadre, demain mardi, la présentation des thèses de master, affirmant que toutes les mesures nécessaires seront prises en matière d'organisation de cette opération.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

24 morts et 1094 blessés en une semaine

Vingt-quatre (24) personnes ont trouvé la mort et 1094 autres ont été blessées dans 913 accidents de la circulation survenus à travers les différentes régions du pays durant la période du 7 au 13 juin 2020, selon un bilan rendu public mardi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila avec 7 morts et 40 blessés dans 29 accidents de la circulation, précise la même source.

Les secours de la Protection civile sont intervenus également pour l'extinction de 1866 incendies urbains, industriels et autres à travers le territoire national.

Par ailleurs, un total de 4408 agents, tous grades confondus, et 681 ambulances, ainsi que 520 engins d'incendies ont été mobilisés durant la même période par la direction générale de la Protection civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers les 48 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19).

Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 990 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 943 opérations de désinfection générale à travers toutes les wilayas du pays.

Les opérations de désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles, ajoute-t-on.

ENVIRONNEMENT - ORNITHOLOGIE

Illizi : la Glaréole à collier observée pour la première fois dans le Tassili N'ajjer

La Glaréole à collier a été observée pour la première fois dans la région du Tassili N'ajjer, lors d'une récente sortie d'observation des oiseaux migrateurs par une équipe d'ornithologues de la Conservation des forêts de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris mardi auprès de cette institution.

Ce volatile migrateur rare a été observé au niveau d'un lac de la région de Tinemri, une première dans la wilaya d'Illizi, par une équipe d'observation ornithologique, a-t-on précisé.

D'une longueur de 20 à 25 centimètres et doté d'un bec court et épais, avec un plumage brun et une tache jaunâtre à la gorge délimitée par un fin liseré noir, la Glaréole à collier est un oiseau rare et en voie d'extinction, au vu de la réduction notable de sa population au fil des ans, selon les explications recueillies par l'APS du bureau de la protection de la flore et la faune à la Conservation des Forêts.

La Conservation des forêts de la wilaya d'Illizi a recensé plus de 20 espèces d'oiseaux migrateurs, dont le Traquet noir, la Cigogne blanche et l'Aigrette grise, au niveau de différentes zones humides et plans d'eau dans le Tassili N'ajjer, selon la même source.

TIERS PRÉSIDENTIEL AU CONSEIL DE LA NATION

Le Président Tebboune nomme M^e Saad Arous membre du conseil de la Nation

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a nommé l'avocat près la cour suprême et le conseil d'Etat, Me Saad Arous, en tant que membre du Conseil de la nation au

titre du tiers présidentiel, a indiqué lundi un communiqué de la présidence de la République. "Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a signé un décret présidentiel

nommant l'avocat près la cour suprême et le conseil d'Etat, Me Saad Arous, en tant que membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel", lit-on dans le communiqué.

JUSTICE

"Consensus autour de la reprise progressive des activités judiciaires dans le respect des règles de prévention"

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, a fait état mardi à Alger d'un "consensus autour d'une reprise progressive" des activités judiciaires dans le respect des règles et mesures préventives contre la covid-19. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'installation de M. Bernou Kamel au poste de directeur général de la modernisation de la justice, M. Zeghmati a indiqué avoir tenu lundi une réunion par visioconférence avec les présidents des Cours de justice et procureurs généraux "lors de laquelle l'accent a été mis sur l'impératif d'une reprise progressive des activités judiciaires dans le respect des règles et mesures préventives contre la covid-19". "Les procès se dérouleront sans public, et c'est impératif en raison de la conjoncture actuelle induite par la crise sanitaire que connaît l'Algérie, à l'instar des autres pays du monde", a-t-il précisé. Concernant les vacances judiciaires pour l'exercice 2020, M. Zeghmati a précisé que cette question "n'a pas encore été tranchée".

Installation de Kamel Bernou au poste de DG de la modernisation de la justice

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a présidé, mardi à Alger, la cérémonie d'installation de M. Bernou Kamel au poste de directeur général de la modernisation de la justice.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, le ministre a affirmé que l'installation de M. Bernou à la tête de cette direction était bien méritée, vu son sérieux et son dévouement dans l'accomplissement de son devoir depuis son arrivée à l'administration centrale du département ministériel de la justice en 2002 en tant qu'ingénieur d'Etat en informatique. Son parcours professionnel, poursuit-il, est riche de l'expérience technique en matière d'informatique et de modernisation, en sus de son expérience administrative ». Selon M. Zeghmati, cette mission a été assignée à M. Bernou pour « sa haute compétence et performance en termes d'informatique ainsi que sa maîtrise des techniques de gestion administrative ».

Il a rappelé, à ce propos, que le nouveau DG de la modernisation de la justice avait assumé plusieurs responsabilités au niveau de la Direction générale de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR). Le nouveau DG a également occupé d'autres postes de responsabilité au sein des ministères des Travaux publics et de l'Intérieur, précise le ministre, ajoutant que M. Bernou aura de nouvelles missions liées aux NTIC à assumer avec responsabilité afin de contribuer à la promotion du secteur.

Par ailleurs, le Premier responsable du secteur a affirmé que son département avait décidé d'aller de l'avant pour l'introduction des TIC dans la gestion tant pour les procédures judiciaires que pour les prestations destinées aux citoyens, aux magistrats et aux autres usagers, soulignant que ces technologies ont permis à son secteur, durant les trois derniers mois, de surmonter plusieurs difficultés et problèmes induits par la propagation de la Covid-19.

EDUCATION

Le ministère de l'Éducation nationale fixe le calendrier des vacances et de la prochaine rentrée scolaire

Le ministère de l'Éducation nationale a fixé, lundi dans un communiqué, le calendrier des vacances scolaires 2019-2020 et la date de la prochaine rentrée 2020-2021. "Le ministère de l'Éducation nationale informe les membres de la communauté éducative, chacun en ce qui le concerne et vu les mesures prises dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, de la modification du calendrier des vacances scolaires 2019-2020 ainsi que de la date de la rentrée scolaire 2020-2021", lit-on dans le communiqué. Les vacances d'été pour le personnel de l'administration débuteront après la fin de toutes les opérations relatives à la fin de l'année scolaire, soit à compter du jeudi soir 9 juillet 2020 pour toutes les régions, tout en assurant la permanence au niveau des établissements éducatifs durant les vacances d'été, a précisé la même source. La date de la rentrée scolaire 2020-2021 dans toutes les régions est fixée au mercredi matin 19 août 2020 pour les fonctionnaires de l'administration, et au dimanche matin 23 août 2020 pour les enseignants, alors que la rentrée scolaire des élèves est prévue dimanche matin 4 octobre 2020, ajoute la même source. Les établissements éducatifs "ouvriront leurs portes aux élèves de 4ème année du cycle moyen et de 3ème année secondaire, avant la tenue des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat, pour y réviser leurs cours et les préparer psychologiquement aux épreuves. Le ministère de l'Éducation nationale avait fixé lundi le calendrier des épreuves du BEM et du baccalauréat pour l'année 2019-2020. Les épreuves du BEM se dérouleront du lundi 7 au mercredi 9 septembre 2020 et celles du baccalauréat sont prévues du dimanche 13 au jeudi 17 septembre 2020.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES Tebboune : «l'Algérie possède d'importantes potentialités pour l'édification d'une industrie de la pêche»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie possédait d'importantes potentialités permettant l'édification d'une industrie de la pêche, à condition de lever les obstacles bureaucratiques et sortir des méthodes classiques suivies actuellement dans cette filière.

Lors du conseil des ministres, le Président Tebboune a indiqué que "le secteur de la pêche pourra véritablement contribuer à la diversification des sources de revenu nationales en garantissant l'auto-suffisance en matière de pêche et de s'orienter vers l'exportation, d'autant que l'Algérie possède une importante façade maritime, qui la qualifie à l'édification d'une industrie de la pêche en sortant des méthodes classiques suivies actuellement pour augmenter la consommation de protéines par habitant, réduire l'importation des poissons voire même des viandes rouges, ce qui profitera au trésor public".

Le Président a, à ce propos, appelé à s'affranchir des pratiques bureaucratiques qui limitent l'ambition du secteur, à la nécessité pour les pêcheurs de s'organiser en coopératives avec la contribution de la société civile et à l'exploitation de la haute mer par le recours à une flotte nationale dirigée par des cadres algériens formés par des pays leaders dans le domaine.

Il a, dans ce cadre, rappelé que la satisfaction des besoins du citoyen dans tous les domaines était au cœur du programme du Gouvernement,



d'où l'idée de créer un ministère dédié spécialement à la pêche et aux produits halieutiques, étant un département tout autant important que celui de l'agriculture auquel il était rattaché auparavant.

Il a également appelé à développer la formation professionnelle de la main d'œuvre de façon à préserver sa continuité et son transfert inter-générationnel. M. Tebboune, a, d'autre part, donné des instructions pour la réalisation, selon le besoin, de bassins secs pour la maintenance et pour la réduction de l'importation des pièces de rechange. Enfin, il a chargé le ministre concerné d'élaborer un programme d'action annuel dans le cadre du plan quinquennal proposé. Ce plan sera vulgarisé à travers les médias pour permettre à l'opinion publique d'être informée des efforts consentis dans ce secteur et dans l'ensemble des départements ministériels en général. Selon le communiqué du Conseil des ministres, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a présidé le plan d'action de son secteur et les perspectives de son développement pour

la période 2020-2024, partant d'une stratégie qui s'appuie essentiellement sur une transformation progressive et durable, consacrant la rupture avec le passé en matière de structure organisationnelle et institutionnelle et de méthode de gestion du secteur, et contribuant au renforcement de la sécurité alimentaire nationale.

Porter le niveau des productions halieutiques à 166.000 tonnes

La nouvelle approche repose sur la remobilisation des moyens existants intra et extra sectoriel, en associant les partenaires publics et privés, sur la recherche des modes de diffusion et d'amplification des actions à partir des pôles d'excellence des filières des productions halieutiques, en impliquant l'ensemble des acteurs concernés, et enfin sur l'amélioration de la formation pour répondre aux besoins du secteur. Ce programme permettra de porter le niveau des productions halieutiques à 166.000 tonnes, de créer 30.000 nouveaux emplois, de mettre au point un

système productif halieutique construit avec des moyens et intrants produits localement et de lancer un vaste programme de développement de l'aquaculture marine et continentale, précise la même source. Il s'agit également de renforcer la formation qualifiante, de faciliter l'accès des investisseurs au foncier, d'assurer un environnement économique débureaucratisé à travers la mise en place d'écosystèmes entrepreneuriaux permettant un accompagnement total pour la création de micro-entreprises et de PME et la prise en charge sociale des marins, ainsi que le développement d'une capacité nationale de pêche au grand large. L'Algérie est décidée à lever le défi de réduire le déséquilibre de la balance commerciale des produits agricoles et alimentaires de base dans les perspectives pour l'année 2024 à travers notamment, le développement durable des secteurs de l'agriculture et de la pêche maritime, ainsi que de rationaliser l'importation de produits alimentaires subventionnés. Selon les données du ministère de l'Agriculture et développement rural présentées en 2019, la production halieutique de l'Algérie avait augmenté en 2018 à 120.000 tonnes, contre 102.000 tonnes en 2016. La production aquacole a quant à elle, passée de 1.700 tonnes en 2016 à 5.200 tonnes. En matière d'investissement, le secteur de la pêche et de l'aquaculture avait enregistré un total de 140 projets d'investissement dont 70 en cours de réalisation.

MINISTRE DES MOUDJAHIDINE

Appel au respect de l'ensemble des mesures préventives contre la pandémie

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni appelé, lundi à Alger, au respect de toutes les mesures préventives décidées par le Gouvernement contre la propagation de la pandémie COVID-19, notamment la distanciation physique et le port de masques.

Supervisant le lancement des campagnes nationales de sensibilisation et de désinfection pour la lutte contre la propagation de cette pandémie, en coordination avec les Scouts musulmans algériens (SMA), au Musée national du Moudjahid, le ministre a mis l'accent sur l'importance de "cette opération qui touchera l'ensemble des centres d'études, des musées et des établissements relevant de son secteur à travers le pays, en prévision de la levée totale du confinement, conformément aux décisions des Hautes Autorités du pays". Cette action de sensibilisation et de désinfection s'inscrit dans le cadre de "la concrétisation du programme tracé pour la célébration du double anniversaire de la fête de l'In-

dépendance de la jeunesse, le 5 juillet 1962", a précisé M. Zitouni, ajoutant qu'il sera procédé, à partir d'aujourd'hui, "à la distribution de 54.000 bavettes aux populations des communes et villages enclavés", d'où le choix de ce chiffre "symbolisant l'année du déclenchement de la révolution nationale, le 1er Novembre 1954". Dans le même contexte, il a salué "l'action commune et coordonnée menée par le ministère des Moudjahidine avec les SMA, à travers la généralisation des opérations de désinfection dans ces centres historiques pour leur réouverture aux citoyens, après consultation du Conseil scientifique, appelant tout un chacun à «intensifier les opérations de sensibilisation au port obligatoire de masques de protection et au respect de la distanciation physique et des règles d'hygiène, pour une sortie définitive de cette crise sanitaire, en l'absence de vaccin et de traitement actuellement.

A cette occasion, M. Zitouni a mis

l'accent sur la nécessité «de renforcer et d'intensifier les efforts en cette conjoncture difficile, pour la promotion des actions de solidarité et la consolidation des principes d'entraide, de dévouement et de fidélité aux grands sacrifices consentis par nos ancêtres et au serment fait aux valeureux chouchouhades de préserver l'histoire de la Nation». De son côté, le Commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui a affirmé qu'au cours de cette «opération de solidarité et de sensibilisation, tous les centres et les musées à travers le territoire national seront désinfectés», soulignant que cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures préventives de lutte contre la propagation de la covid-19.

A cette occasion, M. Hamzaoui a appelé les citoyens au «port obligatoire des masques de protection qui sont la meilleure solution pour assurer notre protection et celle des autres contre cette dangereuse pandémie ».

APS

EDUCATION NATIONALE

Ouadjaout : «l'organisation du BEM décidée consensuellement avec les partenaires sociaux»

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout a affirmé, lundi, que la décision d'organiser le Brevet d'enseignement moyen (BEM) avait été prise "consensuellement" avec les partenaires sociaux qui avaient appelé à son report, en raison de la propagation de la pandémie Covid-19 en Algérie.

Répondant aux préoccupations des membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une plénière consacrée au débat du projet de loi de règlement budgétaire du secteur de l'Éducation nationale pour l'exercice 2017, le ministre a indiqué que «99,99% des décisions relatives à son secteur prises au niveau de Conseil des ministres, dans le cadre de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus sont basées sur les propositions des partenaires sociaux qui ont été toutes satisfaites dont le report du BEM».

Il y avait "un large consensus avec les partenaires sociaux, en prêtant l'oreille aux préoccupations des élèves et des parents", a-t-il soutenu, ajoutant «je me suis engagé à transmettre les différentes propositions à la plus haute autorité de l'Etat». Par la même occasion, le ministre a rappelé que le président Tebboune avait promis, auparavant, de prendre des décisions concernant l'organisation de la fin d'année scolaire 2019-2020, des décisions, poursuit-il, "qui seront certes dans l'intérêt des

élèves et des parents", en allusion à la réduction de la moyenne de passage, la comptabilisation de la moyenne des premier et deuxième trimestres ainsi que l'annulation de l'examen de fin de cycle primaire. Par ailleurs, M. Ouadjaout a insisté sur le fait que le BEM était un diplôme et non une formation, c'est pourquoi l'élève qui a franchi les deux cycles primaire et moyen ouvre droit à ce diplôme, rappelant que les élèves non scolarisés poursuivant leurs études à distance en ont besoin afin d'accéder au monde de la formation professionnelle d'où la nécessité de leur donner cette chance.

Concernant ses prévisions sur le taux de réussite, le premier responsable du secteur de l'éducation a affirmé que «selon les statistiques basées sur les résultats des premier et deuxième trimestres», nous atteindrons un taux élevé de réussite», ajoutant que l'examen constitue «une opportunité pour les élèves qui n'ont pas obtenu la moyenne de 9/20, de passer à la première année secondaire, en calculant les deux moyennes de l'évaluation continue et de



l'examen de passage". Pour le même responsable, la décision de tenir l'examen «a été prise sur une base pédagogique, une mesure à même d'empêcher de gonfler les notes de l'évaluation continue des élèves.

La plupart des partenaires sociaux ont accueilli favorablement la décision de la tenue du BEM, estimant que la décision du conseil des ministres à ce sujet avait calmé les inquiétudes des élèves et de leurs parents, qui sont plus rassurés du sort

de l'année scolaire», tandis que d'autres syndicats, fédérations nationales et associations de parents d'élèves avaient déploré le maintien de l'examen, avançant l'argument du stress qui accompagnera les élèves tout au long des vacances d'été dans l'attente de la date de l'examen. Le ministère de l'éducation nationale avait fixé, dans un communiqué, la date de l'examen du BEM, du lundi 7 au mercredi 9 septembre 2020.

ACTUALISATION DES MÉTHODES ET PROGRAMMES SCOLAIRES

«Un document de projet à enrichir»

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout a affirmé, lundi, que les syndicats du secteur "recevront prochainement pour enrichissement" un document de projet relatif à la révision et à l'actualisation des méthodes et programmes d'enseignement. Répondant aux questions des membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une plénière consacrée au débat du projet de loi de règlement budgétaire de l'Intérieur pour l'exercice 2017, M. Ouadjaout a précisé que les syndicats recevront prochainement pour enrichissement un document de projet "concernant l'actualisation des méthodes, programmes et contenus des manuels scolaires", soulignant que "la réussite de ce projet est la responsabilité de tous et je n'ai rien à dire ni à cacher à ce sujet".

Le ministre a indiqué, à ce propos, que l'actualisation des méthodes, contenus des manuels et programmes scolaires "se veut un projet de très grande importance", ajoutant qu'il s'est engagé depuis qu'il a pris ses fonctions, à ouvrir des ateliers consacrés à ce dossier "avec la contribution de l'ensemble des acteurs tant au niveau local que national".

Concernant la numérisation du secteur de l'Éducation, M. Ouadjaout a dit que "le ministère a franchi de grands pas en faveur de cet objectif", reconnaissant, par ailleurs, concernant l'évaluation des directeurs de l'éducation des wilayas du pays, qu'il y a des problèmes au niveau des directions de l'éducation, -sans pointer du doigt aucun d'eux-.

"Il y a une évaluation pour chaque directeur et directrice au double plan matériel et humain. Si nous prenons une quelconque décision, cette dernière sera fondée, loin de tout favoritisme et dans la transparence", a-t-il soutenu. Le ministre a promis de conférer davantage de transparence au fonctionnement des établis-

sements éducatifs à travers une application interactive entre les parents d'élèves, les enseignants et l'établissement, ainsi que d'ouvrir la voie en matière de télé-enseignement via les moyens modernes, lesquels seront à la portée de la majorité (émissions télévisées, cours sur la plateforme numérique et la chaîne El Maarifa TV 7, séances d'accompagnement psychologique et pédagogique de l'élève).

Evoquant les préoccupations professionnelles aussi bien des enseignants contractuels que des remplaçants, le ministre a affirmé qu'il accorde un intérêt à ce sujet, déclarant "Nous examinons plusieurs options selon les données et les lois à l'effet de parvenir à une solution consensuelle".

Il a annoncé, à cette occasion, que l'examen du dossier par une commission spécialisée se fera à l'issue de la consultation de son rapport "pour évaluer la situation et trouver des solutions".

"Nous devons comprendre que les postes vacants ne sont pas un acquis systématique, car ces derniers sont destinés en premier lieu aux diplômés des écoles normales supérieures (ENS)", a-t-il expliqué. Pour ce qui est de la situation du secteur, M. Ouadjaout a indiqué que les priorités du ministère étaient l'amélioration de cette situation sur tous les plans par l'élaboration d'un fichier détaillé de tout établissement éducatif au niveau national pour s'enquérir à temps de l'ensemble des lacunes et des besoins et partant, améliorer la situation de chaque établissement". Il a fait état, à ce propos, d'un projet de «construction typique de l'établissement d'enseignement primaire» à travers l'introduction de moyens fonctionnels relatifs à l'établissement comme l'informatique.

Le ministre a également révélé qu'il tendait à introduire l'enseignement de l'Anglais au cycle primaire sans fournir davantage de détails. S'agissant de la for-

mation des enseignants, M. Ouadjaout s'est dit soucieux d'introduire l'enseignement de l'informatique et des NTIC dans les programmes de formation relatifs aux écoles supérieures des enseignants, optant pour la nécessité de revoir la formation des enseignants au niveau des trois paliers.

Les responsables du secteur, poursuit-il, ont décidé de programmer des cours du troisième trimestre de l'année 2019-2020 en début de l'année prochaine dans le but de rattraper les leçons ratées, précisant que les cours déjà présentés ne constituent qu'un appui et un soutien psychologiques. Il a affirmé par ailleurs que la présence des élèves aux cours ratés, estimés de 3 à 4 semaines, était obligatoire, rappelant que le secteur aspire à une vision prospective et une bonne gouvernance avec l'association de toutes les compétences pour parvenir à des solutions consensuelles à l'ensemble des problèmes de l'éducation en Algérie. Présentant des chiffres concernant le budget de son secteur au titre du règlement budgétaire 2017, M. Ouadjaout a fait savoir que les affectations initiales dans le budget de fonctionnement étaient estimées à 746,261 mds DA soit 18,08% du budget de fonctionnement de l'Etat sans compter les charges communes tandis que les affectations définitives avaient atteint 760,063 mds DA soit une augmentation de 13,802 mds DA.

Quant aux affectations consommées, elles avoisinaient les 722,414 mds DA soit un taux de consommation de 95,05%.

Evoquant les postes ouverts, le ministre a indiqué que l'année 2017 avait été marquée par l'ouverture de 738.792 postes. Les ressources financières réservées à la couverture des salaires ont la part du lion dans le budget de fonctionnement dont la plus grande partie revient aux dépenses du personnel (708.892 mds DA), soit 93,26% du budget de 2017.

AGRICULTURE

Mise en valeur des terres dans le Sud et les Hauts-plateaux : une nouvelle loi en préparation

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a présidé, en compagnie du ministre délégué chargé de l'agriculture saharienne et des montagnes, Foued Chehat, une réunion consacrée à l'examen et au débat de nouveaux textes législatifs et juridiques relatifs au foncier agricole, dont un projet de décret exécutif portant mise en valeur des terres dans le Sud et les Hauts-plateaux, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, tenue lundi (hier) en présence des cadres du secteur, des directeurs d'instituts techniques et experts, M. Omari a souligné l'impératif d'accélérer l'élaboration et l'actualisation de textes législatifs relatifs au foncier agricole pour encourager l'investissement et lever les obstacles qui entravent les investisseurs dans ce domaine, a précisé la même source.

Le ministre a donné également des orientations pour accélérer la préparation des dispositions et textes d'application qui devront accompagner la création de l'Office national pour le développement de l'agriculture saharienne, particulièrement les cahiers de charge de l'exploitation durable des terres et des eaux.

Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture a reçu, lundi, le président de l'Organisation nationale des Entreprises et de l'Artisanat, Mustapha Rubaine qui était accompagné d'un groupe de jeunes investisseurs dans le secteur agricole, ajoute la même source.

Un projet d'investissement "prometteur" dans la filière du lait dans la wilaya de Médéa a été présenté à cette occasion. Ce projet est à même de contribuer à augmenter la production nationale et à réduire les importations de ce produit de base.

Soulignant le soutien de l'Etat à de tels projets, le ministre a instruit les directeurs centraux de suivre ces jeunes en veillant à la levée des entraves bureaucratiques qu'ils rencontrent sur le terrain et en leur offrant l'accompagnement techniques afin de garantir la réussite de leurs projets, a ajouté le communiqué du ministère. Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a reçu le président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya de Tizi Ouzou, qui était accompagné de nombre d'éleveurs bovins et d'investisseurs dans les aliments de bétails ainsi que le promoteur d'un projet de start-up dans la branche aviculture.

Lors de cette rencontre M. Omari a pris note des préoccupations des professionnels axées essentiellement sur le soutien aux activités d'élevage de veaux et de production d'aliments destinés aux vaches laitières.

Le ministre a rassuré ses interlocuteurs quant au soutien de l'Etat à la production nationale, notamment après les décisions du Président de la République sur l'interdiction de l'importation des produits disponibles au niveau national de nature à encourager les producteurs nationaux. Après avoir pris connaissance du projet d'une start-up d'un jeune diplômé universitaire qui a développé un prototype d'incubateur innovant, le ministre a donné des instructions pour l'accompagnement de cet ingénieur dans la réalisation de son projet visant à préserver la race locale de poules à travers la création de cet incubateur, qui peut profiter aux jeunes et à la femme rurale.

OUARGLA

Aménagement d'un nouveau marché des fruits et légumes

Les espaces de commerce de fruits et légumes viennent d'être renforcés dans la wilaya d'Ouargla par un marché de proximité de fruits et légumes, aménagé en début de semaine près de la route de contournement Ouest du chef lieu de wilaya, a-t-on appris mardi du président de l'Assemblée Populaire de la commune (P/APC) d'Ouargla.

Situé à l'intersection des routes reliant les quartiers de Bouamer et de Bamendil, cet espace commercial est appelé à désengorger le marché du ksar d'Ouargla, à travers la création d'un espace plus organisé et sécurisé, avec l'extension urbaine qu'a connue la ville ces dernières années, a expliqué Aboubakr Azzi.

La démarche a été favorablement accueillie aussi bien par les commerçants que par les citoyens, qui estiment que le nouvel espace com-

mmercial permettra de mettre un terme aux activités commerciales informelles, dont l'étalement de produits sur les abords de routes, constituant un réel danger sur les personnes (vendeurs et clients), en plus de l'encombrement de la route et la gêne de la circulation routière. Elle contribuera également à créer des emplois, a souligné le P/APC d'Ouargla, qui s'est engagé, lors d'une récente tournée en compagnie des autorités locales sur le site commercial en



question, de prendre en charge les carences soulevées par les commerçants, notamment la réalisation de certaines structures nécessaires. L'édile a annoncé,

entre autres, la réalisation de locaux préfabriqués, l'éclairage public, le raccordement au réseau d'eau potable et l'aménagement d'un parking.

M'SILA

Lancement de deux opérations de développement dans Ouled Said et Lakchayach

Deux opérations portant sur le développement et l'amélioration de cadre de vie des habitants des régions de Ouled Said et Lakchayach relevant de la commune de Magra dans la wilaya de M'sila, ont été lancées "au début de cette semaine", ont annoncé Djelila, les services de la wilaya.

Il s'agit d'opérations touchant l'assainissement et les infrastructures de base a-t-on précisé de même source, expliquant qu'un investissement public de 50 mil-

lions de dinars a été mobilisé dans le cadre des programmes de développement communaux (PCD) pour la réalisation de ces projets. Dans la localité d'Ouled Said, il est prévu la réalisation d'une extension du réseau de l'assainissement ainsi que le raccordement de nouvelles habitations à ce réseau, a détaillé la même source, ajoutant que ce projet, une fois concrétisé, contribuera à éliminer les fausses septiques, seul moyen existant ac-

tuellement pour drainer les eaux usées. Pour le désenclavement de la zone d'ombre d'Ouled Mbarrek, un projet portant sur la réalisation d'une route reliant ce village au chef-lieu de la commune de Magra, sur une distance d'un (1) km a été entamé, a-t-on fait savoir, soulignant que les habitants de ces deux zones activent notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage en plus d'autres activités à l'image du commerce et le transport.

OUARGLA

Plus de 1500 opérateurs dans le secteur des transports bénéficient de l'allocation de solidarité

Pas moins de 1.506 opérateurs dans le secteur des transports dans la wilaya d'Ouargla ont bénéficié de l'allocation de solidarité de 10.000 DA, accordée par l'Etat dans le cadre du soutien aux transporteurs soumis au confinement instauré au titre des mesures préventives contre la pandémie du Covid-19, a-t-on appris lundi auprès de la direction des Transports de la wilaya. Faisant partie d'un effectif global de plus de 1.800 opérateurs, entre chauffeurs de taxis individuels, collectifs et de transport en commun et propriétaires d'auto-écoles, éligibles à l'aide financière à travers la wilaya d'Ouargla, les bénéficiaires, ayant suspendu leurs activités depuis l'instauration du confinement, avaient procédé depuis le mois de mai dernier au dépôt des formulaires d'indemnisation, a expliqué le directeur des Transports, Tewfik Djeddi. La seconde phase de l'opération d'octroi de l'allocation a débuté et concerne ac-

tuellement quelques 300 autres opérateurs ayant accusé un retard dans le dépôt de leurs dossiers dans les délais impartis, a précisé le responsable. Selon M. Djeddi, les taxis, qui reprennent aujourd'hui leurs activités, sont contraints à des mesures préventives pour la protection des clients et de la santé publique en général. Outre les multiples procédures de prévention prises actuellement pour ce qui concerne les transports en commun, les bus notamment, en vue de la reprise imminente de leurs activités, il est fait état de la mise en œuvre de mesures préventives au niveau du tramway d'Ouargla en prévision de sa remise en service également. La distanciation sociale, le port de bavettes de protection, l'aération des rames et le marquage des sièges et des lieux pour éviter le contact physique, font partie des mesures prises par l'entreprise du tramway.

EL TARF

Reprise des activités pour 200 bus de transports publics et 500 taxis

Pas moins de 200 bus de transport urbain et 500 taxis de la wilaya d'El Tarf ont repris leur activité lundi après la levée totale du confinement et après s'être préparés en adoptant une série de mesures de protection contre la propagation du Covid-19, a-t-on indiqué auprès des services locaux des transports. Selon Tahar Hoggas, 18 professionnels du transport public des voyageurs et le reste de statut privé auxquels s'ajoutent 500 taxis, assurent, à partir d'aujourd'hui, les dessertes à travers les chefs lieux des communes relevant des sept daïras d'El Tarf, en observant les mesures de prévention décidées dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Les mesures mises en œuvre pour éviter une nouvelle propagation du virus, imposées aux professionnels du transport urbain des voyageurs desservant, entre autres, de et vers, les localités de Guergour, Matroha, Saab-Reghoud, Ain Khayar, Ain Allem, Ain Assel, portent sur, essentiellement, le respect de la distanciation sociale, port de masques de protection, ainsi que l'isolement de la cabine du conducteur via des barrières et la mise à

disposition du gel hydroalcoolique, a-t-on précisé. Une campagne de sensibilisation pour le suivi des mesures de prévention a été lancée en étroite collaboration avec les services de la sûreté de wilaya, a signalé le même responsable. Des agents mobilisés sont allés à la rencontre des conducteurs et des clients pour les inciter à observer ces dispositions de prévention afin d'éviter une nouvelle propagation du coronavirus, a-t-on précisé. Néanmoins, de nombreux voyageurs empruntent ce type de transport, notamment les bus assurant la liaison entre le chef-lieu de wilaya d'El Tarf et El Kala ne respectent pas les gestes barrières, notamment le port de masques de protection et la distanciation physique, a-t-on constaté. Des voyageurs sans masques de protection, se bousculant au niveau des arrêts et à l'intérieur de certains bus, semblent inconscients du danger pouvant découler de ce genre de comportement. Aussi, certains usagers ont-ils tenu à dénoncer ces "dépassements" et à solliciter l'intervention des services compétents pour mettre un terme à tout facteur de contagion.

TINDOUF

Quelques 94 500 têtes vaccinées contre la peste des petits ruminants

Quelque 94.500 têtes du cheptel ont été vaccinées contre la peste des petits ruminants (PPR) à travers la wilaya de Tindouf, a-t-on appris lundi auprès de l'inspection vétérinaire de la wilaya.

Pour les besoins de cette campagne de vaccination, qui s'est étalée du 15 janvier au 15 mai de l'année en cours et touche les ovins et les caprins, la wilaya a bénéficié de 100.000 doses de vaccins, dont 5.000 ont été laissés comme stock de réserve en cas d'apparition de nouveaux cas suspects, a affirmé l'inspecteur vétérinaire, Chakour Djeltia. Toutes les dispositions ont été prises afin de permettre aux éleveurs de vacciner leur cheptel, sachant que

des cas de la maladie ont été décelés sur les bêtes de 16 éleveurs, a-t-il précisé.

Les analyses en laboratoire à Alger sur des échantillons de prélèvements sanguins effectués en janvier dernier sur le cheptel de certains éleveurs de la wilaya de Tindouf, se sont avérées positives,

confirmant 46 cas d'atteinte de la PPR et déclenchant aussitôt une opération de vaccination de l'ensemble du cheptel de la wilaya, a fait savoir M.Djeltia.

La campagne a touché les neuf zones pastorales recensées sur le territoire de la wilaya de Tindouf ainsi que les exploitations agricoles, pour assurer une large couverture de la région en matière de santé animale, a-

t-il poursuivi, signalant qu'il a été ensuite procédé à l'identification du cheptel, l'abattage sanitaire des bêtes atteintes et l'indemnisation des éleveurs affectés. Des rencontres de coordination, en présence des éleveurs, avaient été préalablement organisées pour faire un large état des lieux, organiser la vaccination, et donner des instructions afin d'éviter le déplacement du cheptel vers les zones frontalières, en vue de préserver la santé des éleveurs et de leurs cheptels, en plus de mettre en place des brigades mixtes avec les réfugiés sahraouis aux fins d'entreprendre des opérations de vaccination similaires, selon la même source.

MÉDÉA

Le dispositif de lutte contre les incendies de forêts "opérationnel"

Un dispositif de lutte contre les incendies de forêts est opérationnel depuis quelques jours dans l'ensemble des massifs forestiers de la wilaya de Médéa où d'importants moyens, humains et logistiques, ont été mobilisés pour parer à d'éventuels départs de feu, a-t-on appris lundi auprès de la conservation locale des forêts. Actif, début juin, ce dispositif devrait permettre de "réduire les dégâts enregistrés chaque été et limiter ainsi l'impact des incendies sur le patrimoine forestier local" qui perd, en raison de ce phénomène, des parcelles importantes de plantations sylvicoles et de couvert végétal, dont "le remplacement et le repeuplement demande beaucoup de moyens et de temps", a expliqué Ahmed Salem, chef du service de protection du patrimoine forestier. Dans un souci d'efficacité, le plan d'intervention, outil indispensable à la planification et l'organisation des actions sur les sites d'incendie, "est actualisé régulièrement de sorte à corriger certaines imperfections et apporter des solutions à des problèmes ou contraintes rencontrés auparavant sur le terrain", a-t-il en diqué. L'effort entrepris, dans ce sens, par la conservation locale des forêts s'est traduit par une "meilleure maîtrise" des sinistres au cours des dernières années et une "réduction significative" des pertes, a fait savoir Ahmed Salem, tout en précisant que des "facteurs exogènes, comme la canicule et le relief, peuvent parfois contrecarrer cet effort est abouti à un autre résultat." Le bilan des pertes subies, entre 2017 et 2019, donne un aperçu sur l'évolution de la situation sur le front de la lutte contre les incendies de forêts où une fluctuation est observée d'une année à une autre et ce, malgré les efforts déployés." Le secteur des forêts avait enregistré, en 2017, la destruction de 2263 hectares,

pour un total de 183 incendies, alors que les dégâts occasionnés au patrimoine forestier local, en 2018, "ont régressé de façon notable" pour se situer à 343 hectares, pour 71 incendies, avant de "rebondir" à 939 hectares, en 2019, le nombre des incendies ayant doublé durant cette même année pour atteindre 165 incendies, selon ce responsable. Le présent dispositif de lutte anti incendie est appelé à "limiter encore davantage" les pertes et "mieux protéger" le patrimoine forestier local, en tirant profit des expériences passées et "l'optimisation" des moyens mobilisés, a indiqué Ahmed Salem, assurant que le plan d'intervention pour l'année 2020 a prévu 24 unités mobiles, équipées de moyens légers d'intervention, la réquisition de 163 agents forestiers qui viendront appuyer, en cas de nécessité, l'effectif de 22 unités mobiles, l'ouverture de 22 points de vigie, destinés à la surveillance des forêts et à donner l'alerte, la mobilisation également de 44 engins et véhicules d'intervention. Des renforts supplémentaires issus de la protection civile et des collectivités locales, notamment, peuvent être mis à contribution dans les opérations de lutte anti-incendie, si les moyens du secteur des forêts s'avèrent insuffisants, a indiqué ce responsable. En plus de la colonne mobile de la protection civile qui compte 73 éléments, un effectif de 433 agents et officiers de la protection civile sera intégré aux opérations de lutte anti-incendie, avec toute la logistique nécessaire. Le secteur des forêts peut compter également sur l'apport des collectivités locales et des entreprises de réalisation, partenaires incontournables dans cette lutte qui se sont engagés, d'après Ahmed Salem, a mobilisé plus de 500 agents et des dizaines d'engins.

COMPLEXE EL HADJAR ANNABA

Reprise de travail pour 4.000 employés dans des conditions sanitaires strictes

Quelque 4.000 travailleurs du complexe Sider El Hadjar de Annaba ont repris, lundi, leurs activités dans des conditions sanitaires strictes pour prévenir la propagation du nouveau coronavirus, a rapporté la cellule de communication de ce complexe.

A ce propos, la même source a précisé qu'après le congé exceptionnel de trois mois, dans le cadre des mesures prises par l'Etat pour prévenir la propagation du coronavirus, les travailleurs du complexe Sider ont regagné, lundi, leur poste de travail à l'exception des femmes enceintes et celles ayant des enfants en bas âge, et ce, en application des dispositions relatives à la deuxième phase de la levée progressive du confinement et la reprise des activités économiques et de services.

En plus de la désinfection des moyens de transport des travailleurs, soit un total de 50 bus, desservant les lignes El Hadjar Annaba, Guelma et El Tarf, l'équipe médicale de l'entreprise est mobilisée pour assurer un suivi médical régulier de tous les travailleurs ayant repris leurs activités, conformément au règlement interne du complexe et Sider, a ajouté la même source.

Par ailleurs, dans l'attente de l'exploitation du haut fourneau n 2 qui représente le premier maillon de la chaîne de production de fer et d'acier du complexe, les travaux de production ont repris dans les ateliers des unités de laminage à froid, des tuyaux sans soudure et les autres ateliers de production disposant d'un stock suffisant de métaux ferreux semi-finis, a-t-on indiqué.

Selon la même source, le travail a repris dans des conditions "ordinaires", dans le respect de l'application stricte des mesures préventives, telles que le port de masques de protection, le respect de la distanciation sociale par tous les employés, et l'utilisation de gel de désinfection disponible au sein du complexe.

Sider El Hadjar emploie plus de 6.000 travailleurs et possède une capacité de production actuelle de 2.500 tonnes par jour de métaux ferreux, a rappelé la même source.

AGRICULTURE - RESSOURCES EN EAU "Nécessaire constitutionnalisation de la protection des terres agricoles et ressources en eau"

L'Union nationale des paysans algériens (UNPA) a mis l'accent, dimanche, sur l'impératif de la constitutionnalisation de la protection des terres agricoles et des ressources en eau ainsi que la constitutionnalisation du Haut conseil de l'agriculture qui sera "un rempart" pour la préservation des terres agricoles de toutes formes d'agression.

Dans un communiqué sanctionnant les travaux de la réunion de son Secrétariat national dimanche à Alger, l'UNPA insiste sur l'impératif de la constitutionnalisation de la protection des terres agricoles et des ressources en eau ainsi que la constitutionnalisation du Haut conseil de l'agriculture qui sera "un rempart" pour la préservation des terres agricoles de toutes formes d'agression ».

Il a mis l'accent également sur "la nécessité du dialogue et de la concertation sur tout ce qui a trait au secteur, pour le règlement de tous les différends et le rapprochement des vues dans l'intérêt du pays et de la population".

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait, à maintes reprises, insisté sur l'impératif de développer et de moderniser le secteur agricole ainsi que d'autres secteurs stratégiques qui constituent la locomotive de l'économie nationale, susceptible de contribuer fortement aux démarches visant à diversifier l'économie et à garantir l'autosuffisance interne et l'exportation, ce qui augmenterait les recettes fiscales en devise.

Il a indiqué que la contribution du secteur au PIB du pays frôlait les 25 milliards de dollars/an, ce qui le place en deuxième position des secteurs générateurs de richesses et de postes d'emplois après celui des hydrocarbures.

ALGÉRIE - ROYAUME-UNI

Le gouverneur de la Banque d'Algérie évoque avec l'ambassadeur britannique la coopération financière

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Aïmene Benabderrahmane, a reçu mardi l'ambassadeur du Royaume-Uni à Alger, Barry Lowen avec qui il a discuté de la coopération bilatérale dans le domaine des finances, a indiqué la Banque d'Algérie dans un communiqué.

L'audience a porté sur les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine financier, notamment l'économie de la connaissance, des Fintech (technologies financières) et de la finance islamique, précise la même source.



COMMERCE - ASSURANCE - CONVENTION Le ministère du commerce signe une convention avec la SAA

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a présidé, lundi, une cérémonie de signature d'une convention entre son département ministériel et la Société algérienne d'assurance (SAA) dans le cadre de l'amélioration des œuvres sociales au profit des travailleurs du secteur, a indiqué un commu-

niqué du ministère. La convention qui s'étalera sur trois (3) ans renouvelable a été signée par le secrétaire général du ministère du commerce, Karim Gueche et le directeur général de la SAA, M. Nacer Sais, ajoute la même source.

En vertu de cette convention, les tra-

vailleurs et les cadres du ministère bénéficieront d'offres et d'avantages leur permettant d'assurer leurs biens contre divers risques éventuels, à l'instar de l'assurance catastrophes naturelles, l'assurance multirisques habitation et assurance automobile, précise la même source.

BOURSE D'ALGER

Le retrait de NCA Rouiba fixé au 26 juillet

La radiation des actions de la société NCA Rouiba des négociations à la Bourse des valeurs d'Alger a été fixée au 26 juillet prochain, a indiqué la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) dans un communiqué publié sur son site web.

La Cosob a apposé jeudi dernier son visa sur la notice d'information relative à l'Offre publique de retrait (OPR) des actions de NCA Rouiba des négociations à la bourse d'Alger, selon le communiqué, soulignant que la notice d'information visée et le prospectus seront mis à la disposition des actionnaires minoritaires concernés au siège social de la société et auprès des intermédiaires financiers chargés du retrait.

Dans le cadre de cette opération de



retrait, 2.126.265 actions peuvent être rachetées, soit 25,04% du capital social de

NCA Rouiba qui s'élève à 849.195.000 dinars. L'OPR vise particulièrement les actionnaires minoritaires autres que ceux ayant volontairement opté, avant le lancement de l'offre, de conserver leurs actions, selon le communiqué précisant que la valeur nominale de l'action est de 100 dinars alors que le prix de rachat de l'action est fixé à 258 dinars. L'opération a été ouverte le 14 juin et sera clôturée le 14 juillet. Les négociations en Bourse seront suspendues durant toute la période de l'OPR. La publication des résultats de l'OPR est fixée au 26 juillet, date de radiation officielle des actions NCA-Rouiba des négociations. Le règlement-livraison de l'OPR et paiement aux actionnaires minoritaires concernés est programmé pour le 29 juillet, ajoute la même source.

CÉRÉALES-TIPASA

Le silo de stockage des céréales d'Ahmer El Aïn mobilisé pour l'accueil de la production des wilayas du Centre

Le silo de stockage des céréales d'Ahmer El Aïn, doté d'une capacité de plus de 550.000 quintaux, est mobilisé pour l'accueil de la production des wilayas du Centre, a affirmé lundi le wali de Tipasa, Hadj Omar Moussa.

En Procédant au coup d'envoi officiel de la campagne moissons-battage, le chef de l'exécutif de Tipasa a fait part de la disponibilité, au niveau de la wilaya, de trois points de collecte et de stockage des céréales, signalant 174.000 qx affectés au silo de stockage des céréales d'Ahmer El Aïn, relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), avec une prévision de production de 210.000 qx de céréales (toutes variétés confondues), au niveau de la wilaya.

Selon le wali, le silo de stockage des céréales d'Ahmer El Aïn, affectés à sa



mise en service, depuis quatre ans, pour la production des wilayas de Tipasa, Blida et Alger, est appelé à un élargissement de son exploitation au profit des wilayas du centre du pays.

M. Hadj Omar, qui inspectait le silo de stockage des céréales d'Ahmer El Aïn, a cité parmi ces wilayas, dont une partie de la production céréalière sera stockée au

niveau de ce silo, celles d'Ain Deffa, Chlef et Médéa, assurant devant un nombre d'agriculteurs qui ont exprimé des craintes, "qu'il n'y aura pas de problèmes de stockage". S'agissant de la baisse attendue dans la production céréalière de la wilaya, estimée à 210.000 qx pour cette campagne 2019/2020, contre plus de 223.000 qx durant la cam-

pagne écoulée, le wali l'a imputée à un "recul dans la moyenne des précipitations, ajouté à une réduction des surfaces de culture céréalière".

"La surface de culture céréalière, estimée à près de 16.000 ha, durant la campagne 2018/2019, a été réduite à 13.000 ha, durant la présente campagne, en raison de l'orientation de certains agriculteurs vers l'arboriculture", a expliqué le wali.

Le potentiel sol de la wilaya est de plus de 170.000 ha, dont 62.000 ha de surface agricole utile.

La superficie intégrée est de 19.000 ha, dont un taux de 42% affecté aux grandes cultures et 28% à l'arboriculture, les agrumes notamment, selon les données fournies par la Direction des services agricoles de la wilaya.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 40 dollars à Londres

Les prix du pétrole étaient en hausse mardi, portés par les annonces de la Fed lundi et par l'espoir des investisseurs de voir les signataires de l'Opep+ respecter leurs engagements, sur fond de rebond de la demande en 2021, selon les prévisions de l'AIE.

Mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 40,32 dollars à Londres, en hausse de 1,51% par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de juillet gagnait 1,13%, à 37,54 dollars.

Lundi, après avoir pour-tant commencé dans le rouge, les deux cours de référence européen et américain ont fini en hausse de 2,6% et 2,4%. Les prix du pétrole sont portés par l'annonce du début de son programme d'achat d'obligations d'entreprises par la Réserve fédérale américaine, a estimé Jeffrey Halley, analyste. La Banque centrale des Etats-Unis (Fed) a en effet annoncé lundi qu'elle commencerait dès mardi à acheter jusqu'à 750 milliards de dollars d'obligations d'entreprises. Mais



"l'influence de la Fed pourrait s'avérer de courte durée sur les marchés du pétrole car son intervention ne bénéficiera pas nécessairement et immédiatement à la demande mondiale" en or noir, a nuancé Ipek Ozkardeska, analyste.

Avtar Sandu, analyste, souligne de son côté les "signes indiquant que les

partenaires de l'Opep+ vont respecter leur accord de (réduction de la production) d'or noir, censé soutenir les cours du brut. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés, dont la Russie, se sont accordés au début du mois pour prolonger en juillet la baisse historique de production à

laquelle ils s'astreignent depuis le 1er mai.

Le marché a également accueilli mardi le rapport mensuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui prévoit un fort rebond de la demande pétrolière l'an prochain, limité cependant par les difficultés du secteur de l'aviation.

Dans ses premières prévisions pour 2021, elle anticipe un bond inédit de 5,7 millions de barils par jour (mbj) de la demande mondiale par rapport à 2020, année marquée par la pandémie de Covid-19.

A 97,4 mbj, la demande resterait toutefois toujours 2,4 mbj au-dessous du niveau de 2019, "essentiellement en raison de la faiblesse actuelle de la demande pour le carburéacteur et le kérosène", estime l'AIE dans son rapport sur le pétrole.

STABILISATION DU MARCHÉ PÉTROLIER

La Norvège souligne le rôle "important" de l'Opep

La ministre norvégienne du Pétrole et de l'énergie, Tina Bru, a souligné lundi le rôle "important" de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) dans la stabilisation du marché pétrolier, assurant que son pays a décidé de réduire de 250.000 barils/jour au cours du mois de juin pour contribuer à la remontée des cours de l'or noir.

S'exprimant lors d'une rencontre bilatérale tenue avec le secrétaire général de l'OPEP, Mohammad Sanusi Barkindo, la ministre norvégienne du Pétrole et de l'énergie a reconnu le rôle "important" de l'OPEP dans la stabilisation du marché pétrolier, a indiqué un communiqué de l'Organisation.

"Nous sommes tous en faveur d'un marché du pétrole stable et qui fonctionne bien au bénéfice des producteurs et des consommateurs", a-t-elle déclaré lors de cette rencontre tenue en visio-conférence, a ajouté la même source. La ministre norvégienne de l'Énergie a fait savoir également que son pays a été décidé de réduire sa production pétrolière de 250 000 barils/jour en juin et de 134 000 b/j jusqu'à fin 2020, en vue de soutenir les efforts de l'OPEP + pour la stabilisation des prix du pétrole.

A l'occasion de cette rencontre, les deux parties ont évoqué

plusieurs questions notamment l'impact de COVID-19 sur l'économie mondiale et le marché du pétrole, la réunion extraordinaire des ministres de l'Énergie du G20 et les récentes réunions ministérielles de l'OPEP et OPEP +, a ajouté la même source. Affirmant que la Norvège est un "pays clé" qui entretient une relation "longue et exceptionnelle" avec l'OPEP, M. Barkindo a rappelé la "longue" histoire de dialogue et de coopération entre l'Organisation et la Norvège.

À ce propos, il a cité le rôle "constructif" et "coopératif" de la Norvège dans les efforts visant à assurer la stabilité du marché pétrolier et sa participation à des réunions informelles d'experts de haut niveau et à des événements techniques. "L'engagement de votre gouvernement en faveur de la coopération multilatérale est particulièrement pertinent aujourd'hui et ravive notre espoir que nous sortirons de cette tragédie humaine et économique plus forts et encore plus unis", a souligné également M. Barkindo.

La Norvège a apporté un soutien lors de la réunion du G20 du 10 avril dernier, approuvant des mesures visant à stabiliser le marché de l'énergie en réponse à la pandémie, a précisé encore le SG de l'Opep.

AIE - PÉTROLE

L'AIE prévoit un rebond inédit de la demande en 2021

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit un fort rebond de la demande pétrolière l'an prochain, mais qui sera toutefois limité par les difficultés du secteur de l'aviation, a-t-elle estimé mardi.

Dans ses premières prévisions pour 2021, elle anticipe un bond inédit de 5,7 millions de barils par jour (mbj) de la demande mondiale par rapport à 2020, année marquée par la pandémie de Covid-19.

A 97,4 mbj, elle resterait toutefois toujours 2,4 mbj au-dessous du niveau de 2019, "essentiellement en raison de la faiblesse actuelle de la demande pour le carburéacteur et le kérosène", estime l'AIE dans son rapport mensuel sur le pétrole.

"Le secteur de l'aviation est confronté à une crise existentielle" et sa demande en produits pétroliers "restera sous pression bien au-delà de cette année même si les autres carburants devraient se reprendre à des niveaux pré-Covid-19", estime-t-elle.

Pour 2020, l'AIE s'est montrée mardi encore un peu moins pessimiste dans son appréciation des effets de la pandémie: elle table sur une demande en chute historique de 8,1 mbj, mais c'est environ 500.000 barils par jour de mieux que lors de sa dernière estima-

tion publiée en mai.

Elle note ainsi une reprise rapide de la demande chinoise en mars-avril et indienne en mai. Du côté de l'offre, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés ont réduit leur production afin de soutenir les cours. "Même si le marché du pétrole reste fragile, la récente et modeste

reprise des cours suggère que le premier semestre de 2020 finit sur une note plus optimiste", relève l'AIE. "Si les tendances récentes se maintiennent pour la production et que la demande se reprend bel et bien, le marché sera plus stable d'ici la fin du deuxième semestre. Il ne faut toutefois pas sous-estimer les énormes incertitudes", conclut l'agence.

ENERGIES RENOUVELABLES

"Tout reste à faire dans le transport et le chauffage"

Le développement des énergies renouvelables dans la production d'électricité ne doit pas occulter le manque de progrès dans les secteurs essentiels du chauffage ou des transports, met en garde le réseau d'experts REN21 mardi. La demande énergétique dans le monde a continué à augmenter ces dernières années et la part des renouvelables dans la demande totale d'énergie finale a très faiblement progressé (de 9,6% en 2013 à 11% en 2018), indique REN21 dans un rapport.

Les renouvelables se sont certes fait une place dans le secteur de l'électricité (avec une part de 26%) mais restent encore marginales dans la production de chaleur et de froid (10%) et, plus encore, dans les transports (3%). "L'électricité renouvelable a fait des progrès fantastiques", mais ces derniers "ne représentent qu'une petite partie de l'équation", sou-

lignent ainsi Rana Adib, directrice exécutive de REN21, citée dans un communiqué. "Nous devons également cesser de chauffer nos maisons et de conduire nos voitures avec des combustibles fossiles", affirme-t-elle. "Ne pas changer l'ensemble du système énergétique, c'est se voiler la face", selon elle. Pour les experts de REN21, la pandémie de Covid-19 n'a pas occasionné le changement de cap nécessaire. Ils relèvent que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit certes une chute de 8% des émissions mondiales de CO2 du secteur énergétique cette année. Ils soulignent toutefois qu'elle est temporaire et pas suffisante: il faudrait selon eux maintenir une baisse annuelle des émissions d'au moins 7,6% au cours des dix prochaines années pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. "Même si les confinements perdu-

raient une décennie, la réduction des émissions de CO2 ne serait pas suffisante", juge Rana Adib. Elle appelle désormais à des plans de relance véritablement "verts", axés par exemple sur les investissements dans les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique des bâtiments.

"Beaucoup de ces plans de relance comprennent précisément des propositions qui nous enfermeront toujours plus dans un système polluant basé sur les énergies fossiles", regrette-elle. "D'autres, bien que revendiquant un caractère écologique, construisent le toit mais en oublient les fondations", ajoute Rana Adib. Elle cite ainsi les véhicules électriques ou l'hydrogène: "ces technologies ne sont vertes que si elles sont alimentées par les énergies renouvelables".

APS

QATAR

Qatar Airways va licencier des pilotes étrangers et réduire leurs salaires

Qatar Airways va réduire les salaires des pilotes étrangers et en licencier d'autres pour compenser l'effondrement de son activité provoqué par la crise liée au nouveau coronavirus, a annoncé la compagnie aérienne lundi dans une lettre interne.

Le fleuron du riche petit Etat gazier du Golfe, qui desservait avant la crise plus de 170 destinations avec 234 avions, a été lourdement frappé par la brutale suspension du trafic aérien imposée à travers le monde pour contenir la pandémie de Covid-19.

Les pilotes étrangers les plus anciens "seront soumis à une réduction de 25%" de leurs salaires tandis que les plus jeunes subiront une baisse de 15%, a écrit le directeur des opérations aériennes Jassim al-Haroun dans une lettre datée du 4 juin qui leur est adressée. "Ces réductions du salaire de base ne seront pas appliquées aux ressortissants qataris", a-t-il précisé. De "nombreux" pilotes étrangers seront par ailleurs licenciés "dans les prochaines semaines", a indiqué M. Haroun, sans donner le chiffre exact des personnes concernées. "C'est très triste. La communication n'a pas été claire. Nous ne savons pas si ce sera la dernière réduction ou s'il y en aura d'autres", a confié un pilote qui a requis l'anonymat. "Sans syndicat, ils peuvent faire ce qu'ils veulent de nos contrats", a-t-il déploré.

Début mai, la compagnie aérienne avait déjà averti le personnel navigant qu'un nombre "important" de licenciements auraient lieu.

L'économie du Qatar, un important exportateur de gaz, a été secouée par le ralentissement économique mondial et l'effondrement des prix de l'énergie. Les compagnies aériennes du Golfe, qui ont connu une ascension fulgurante ses dernières années, recrutant des milliers d'employés étrangers, ont particulièrement été affectées par la pandémie mondiale.

Le trafic aérien au Moyen-Orient et en Afrique du Nord devrait diminuer au moins de moitié en 2020 à cause de cette crise, selon l'Association internationale du transport aérien (Iata).

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Jaguar Land Rover va supprimer 1.100 emplois

Jaguar Land Rover (JLR) va supprimer environ 1.100 emplois intérimaires et va s'efforcer de réaliser un milliard de livres (1,1 milliard d'euros) d'économies supplémentaires pour faire face à la crise provoquée par le coronavirus, a annoncé lundi le groupe indien Tata Motors, propriétaire du constructeur automobile haut de gamme. Tata Motors s'attend désormais à ce que sa filiale réalise 5 milliards de livres d'économies d'ici mars 2021, a précisé le directeur financier du groupe indien, PB Balaji, ajoutant que, sur cette somme, 3,5 milliards ont déjà été réalisés.

Les dépenses d'investissement de Jaguar Land Rover vont en outre être ramenées à 2,5 milliards de livres sur l'exercice en cours, contre plus de 3 milliards lors des années précédentes. L'objectif de ces mesures est de préserver la trésorerie et d'établir des priorités dans les investissements, a dit PB Balaji à la presse. Jaguar Land Rover, dont dépendent en grande partie les revenus de Tata Motors, a subi sur le trimestre janvier-mars une perte avant impôts de 501 millions de livres en raison de l'impact de 800 millions de livres provoqué par la pandémie de Covid-19.

PERSONNES AGÉES La ministre de la Solidarité salue les efforts consentis

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou a salué, lundi à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées, les efforts consentis par ceux qui «ont choisi de rester avec les résidents des centres pour personnes âgées pendant le confinement suite à la propagation du coronavirus».

La célébration de cette Journée qui coïncide avec le 15 juin de chaque année intervient cette année dans «une conjoncture exceptionnelle» marquée par la pandémie du coronavirus (Covid-19), ce qui a amené les hautes autorités du pays à prendre «des mesures souveraines préventives» particulièrement pour les personnes âgées, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministère a décidé de «renforcer les mesures préventives au niveau de ses centres, selon la même source. A cette occasion, la ministre «a remercié vivement tous les cadres et travailleurs du secteur, particulièrement ceux ayant choisi de rester dans les centres pour personnes âgées pour les prendre en charge pendant le confinement», ajoute-t-on de même source. Pour renforcer les mesures visant à améliorer la prise en charge des personnes âgées et dans le cadre de la Journée nationale des personnes âgées célébrée le 27 avril 2020, «le ministère a lancé un service électronique qui permet de signaler une personne âgée se trouvant dans une situation difficile pour «faciliter le recensement et le ciblage des cas sociaux difficiles de cette catégorie et prendre les mesures nécessaires pour leur prise en charge, pour ancrer l'esprit de solidarité et de cohésion sociale qui caractérise toutes les composantes de la société algérienne dans la prise en charge des personnes âgées».

Le secteur de la Solidarité nationale «veille constamment à renforcer les voies et mesures de prise en charge de cette catégorie», en collaboration avec tous les organismes officiels et la société civile pour promouvoir la place de la personne âgée et encourager les mécanismes de médiation familiale à travers le renforcement des forces de dialogue et la préservation des liens entre les différentes générations, conclut le communiqué.

COLLECTIVITÉS LOCALES "L'Algérie compte 15 000 zones d'ombre habitées par 8,5 millions de citoyens"

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a indiqué lundi que l'Algérie comptait quelque 15.000 zones d'ombre habitées par 8,5 millions de citoyens, et ayant connu le lancement, durant les cinq (5) derniers mois, de plus de 2200 projets de développement.

Les zones d'ombre constituent "un lourd dossier qui revêt un intérêt particulier dans le programme du Gouvernement, conformément aux instructions du président de la République", et "en dépit de la conjoncture sanitaire que connaît le pays du fait de la propagation du Covid-19, l'agenda de réalisation des projets de développement a été respecté", a précisé M. Beldjoud en réponse aux préoccupations des membres de la Commission des Finances et du Budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'Intérieur pour l'exercice 2017.

Le ministre a fait état de "2238 projets" lancés au cours des cinq (5) derniers mois dans ces zones, dont "686 projets" réceptionnés.

Rappelant que la wilaya d'Alger compte à elle seule "299 zones d'ombre", M.

Beldjoud a estimé qu'il "est tout à fait admissible que les difficultés dont souffrent ces zones dans la capitale ne sont pas du même degré que celles des zones situées dans l'Algérie intérieure et qui ne disposent parfois même pas de besoins élémentaires tels que le gaz, l'électricité et

l'eau". Les interventions de plusieurs membres de la Commission ont porté sur "la disparité" ou encore "le manque d'équité" dans la distribution des richesses entre les wilayas, un constat "exagéré" pour le premier responsable du secteur.

Et d'ajouter "nous œuvrons à concrétiser l'équité entre toutes les wilayas en fonction des spécificités de chacune d'elles".

Le ministre a, en outre, insisté sur la nécessité de tenir compte du développement réalisé au niveau local en matière de développement.

Abordant, dans le même contexte, la question des recettes financières locales et les obstacles qui se dressent devant le processus de développement au niveau de plusieurs wilayas, le ministre a évoqué le blocage qui touche plusieurs projets tracés par le Gouvernement, indiquant dans ce cadre, que le président de la République avait instruit le ministre de l'Industrie de réviser plusieurs textes juridiques en vue de relancer l'investissement.

Le projet de Loi fiscale est actuellement en phase d'enrichissement en coordination avec le ministère des Finances, a encore fait savoir le ministre.

Evoquant, dans un tout autre dossier, le phénomène de blocage que connaissent certaines communes, le ministre de l'Intérieur a indiqué qu'"il a été amplifié", avant de noter à ce propos, que le nombre des élus poursuivis en justice pour dilapidation de l'argent public "ne dépassait pas 25 responsables".

ATTEINTE AUX DROITS DES ENFANTS "Dégression du nombre de signalements depuis janvier dernier"

L'Organe national pour la protection et la promotion de l'Enfance (ONPPE) a reçu, durant le premier semestre de l'année en cours, plus de 500 signalements concernant des cas d'atteinte aux droits de 1.107 enfants, enregistrant ainsi une "dégression" du nombre de signalements par rapport à la même période de l'année passée, a indiqué lundi à Alger la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'Enfance, Mme Meriem Cherfi.

Dans une déclaration à l'APS à la veille de la célébration de la Journée mondiale de l'enfant africain, coïncidant avec le 16 juin de chaque année, Mme Cherfi a précisé que l'instance qu'elle préside "a reçu 560 signalements de cas d'atteinte aux droits de 1.107 enfants, durant la période allant de janvier au 14 juin en cours, via le numéro vert 11/11 et son adresse électronique".

Selon la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'Enfance, cette baisse est due essentiellement au confinement qui a obligé les enfants à rester dans leurs maisons, ce qui a renforcé la protection de certains d'entre eux des dangers de la rue ainsi que les mesures prises dans le domaine de la protection de l'enfance.

Parmi le nombre total des enfants concernés par ces signalements (1107), 643 sont des garçons et 464 des filles et dans certains cas «un seul signalement englobe plusieurs enfants», a souligné la même responsable, affirmant que la plupart des cas signalés ont été pris en charge à travers une intervention sur les lieux dès la réception du signalement, pour assurer la protection nécessaire à cette catégorie de la société, notamment à travers les



services en milieu ouvert relevant du ministère de la Solidarité nationale ou les juges pour mineurs.

Par tranches d'âge, Mme Cherfi a fait savoir que «416 enfants étaient âgés de moins de six (06) ans, 521 autres, entre 7 et 13 ans et 170 enfants entre 14 et 18 ans», expliquant que ces signalements émanent de citoyens, voire d'enfants eux-mêmes, avaient trait, entre autres, à "la maltraitance, la violence, l'exploitation des enfants à des fins économiques ou dans la mendicité".

Mme Cherfi a rappelé les mesures en rapport avec les mécanismes de signalement mis par l'Organe en application des dispositions de la loi de 2015 relative à la protection de l'enfant, à

l'instar du numéro vert 1111 et de l'e-mail pour recevoir tout signalement d'atteinte aux droits de l'enfant, sur lesquels veille une cellule au niveau de l'Organe composée de psychologues, sociologues et juristes.

Durant la même période et à travers son numéro vert, l'ONPPE était destinataire de "plus de 500.000 appels téléphoniques, dont la majorité sont des demandes de renseignements liées à la question de l'enfance, a encore rappelé la même responsable.

Elle a indiqué, par ailleurs, que l'Organe a entamé, en coordination avec les instances concernées, la mise en place d'un système informatique national global sur la situation de l'enfance pour four-

nir certains indicateurs en cette matière, citant le projet de convention-cadre qui devrait être conclu prochainement entre l'Organe et le ministère des Affaires religieuses en matière de protection de l'enfant, en focalisant sur les mécanismes de sensibilisation et de vulgarisation des droits de l'enfant.

Le ministère de la Poste et des Télécommunications s'est attelé à l'élaboration d'un projet-guide sur la protection de l'enfance dans le domaine de l'utilisation d'internet, et ce par l'installation d'un groupe de travail comprenant des représentants de plusieurs secteurs aux côtés de ceux de l'ONPPE, a fait savoir Mme Cherfi, ajoutant que ce guide "sera un élément supplémentaire dans la protection de l'enfant des différents risques de la Toile".

La déléguée nationale de l'ONPPE a affirmé que l'Algérie a franchi "de grands pas" en matière de prise en charge et de mécanismes de protection de l'enfance au double plan social et judiciaire, mettant l'accent sur l'importance des acquis remportés dans le domaine législatif notamment la loi 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant.

Processus de modernisation: des applications informatiques pour le suivi des dossiers

Au volet modernisation et numérisation du secteur entamé depuis 2008, M.

Beldjoud a assuré qu'"il sera possible pour les citoyens, vers la fin de l'année en cours, d'extraire depuis chez-soi, les attestations d'état civil", dans l'attente de la généralisation de l'opération au reste des documents, et ce en coordination avec l'ensemble des ministères.

Dans le même cadre, il a été procédé, au cours des derniers mois, à la mise au point d'un ensemble d'applications électroniques permettant de suivre tous les domaines qui relèvent du secteur de l'Intérieur, à l'image de l'application destinée au suivi en temps réel de l'état d'avancement des projets locaux dans les zones d'ombre à travers le pays, et reliant les communes, les wilayas, le ministère et la présidence de la République.

En outre, une application électronique pour les demandes de logement, dont "on ignorait, jusqu'à récemment, le nombre exact", a été mise en service et a permis "d'assainir ces listes de six à moins de trois millions de demandes", une opération qui est en cours, a-t-il ajouté.

A une question sur le paiement de prestations prodiguées par les établissements hôteliers qui ont accueilli les Algériens évacués de l'étranger depuis le début de la pandémie, le ministre a assuré aux propriétaires de ces hôtels que le processus de règlement "aura lieu très bientôt". Il

convient de noter à ce propos que le nombre de personnes mises en quarantaine au niveau de ces hôtels à travers le territoire national a atteint jusqu'à ce jour "près de 14.000", a indiqué M. Beldjoud.

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a présenté quelques chiffres relatifs au budget du secteur, au titre du règlement budgétaire pour l'exercice 2017, rappelant que les crédits ouverts pour cet exercice dans le cadre du budget de fonctionnement, ont connu une augmentation de 60.190.567.000 DA, soit un taux de "15,26%".

Ce taux, poursuit-il, a été destiné à la prise en charge de gestion des cantines scolaires par les communes, après leur transfert au profit du secteur de l'Intérieur et des Collectivités locales et l'organisation des élections locales et législatives de cette année, ainsi que la couverture de certaines dépenses liées au système biométrique, en sus d'autres dépenses.

Il a entre autres abordé les comptes d'affectation spéciaux (CAS) du secteur qui comprend, à titre d'exemple, "le fonds d'indemnisation des victimes du terrorisme", "celui de calamités naturelles et de risques technologiques majeurs", et "celui d'indemnisation des victimes et des ayants-droit des victimes des événements ayant accompagné le mouvement pour le parachèvement de l'identité nationale et la promotion de la citoyenneté" qui "a enregistré un faible taux de consommation en raison du manque de dossiers soumis pour dédommagement".

ONU - USA - DROITS HOMME

Un comité de l'ONU exhorte les Etats-Unis à lutter contre la discrimination raciale

Le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale a exhorté lundi les Etats-Unis à procéder immédiatement à des réformes structurelles pour mettre fin à la discrimination raciale et respecter leurs obligations en vertu des conventions internationales pertinentes.

Dans un communiqué officiel publié lundi, le Comité a appelé le gouvernement américain à respecter pleinement la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, que les Etats-Unis ont ratifiée en 1994, et de veiller à ce que ses agents de la force publique en aient une bonne compréhension.

Le Comité, composé de 18 experts indépendants, a exprimé sa profonde préoccupation face à la mort tragique de George Floyd à Minneapolis, et à la récurrence des meurtres d'Afro-américains désarmés par



des policiers et des individus au fil des ans. Il a également exhorté le gouvernement

des Etats-Unis à reconnaître publiquement l'existence d'une discrimination raciale

structurelle dans la société, ainsi qu'à condamner sans équivoque et sans condition les meurtres à caractère racial d'Afro-Américains et d'autres minorités.

"La discrimination systémique et structurelle imprègne les institutions gouvernementales depuis des siècles, privant les Afro-Américains de leurs droits à l'égalité de traitement devant les tribunaux, menaçant leur sécurité personnelle et les privant de leurs droits civiques, économiques, sociaux et culturels énoncés dans la Convention", a déclaré Nouredine Amir, président du comité.

FRANCE

Les policiers restent autorisés à utiliser la "clé d'étranglement"

Les policiers français vont pouvoir continuer à utiliser la technique dite de l'étranglement lors des interpellations compliquées jusqu'à ce qu'une nouvelle méthode soit définie, indique une note adressée lundi à ses services par le directeur général de la police nationale (DGP). Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, s'est heurté à la fronde des syndicats de police après avoir annoncé lundi dernier l'abandon de cette technique d'interpellation sur fond de contestation mondiale contre le racisme et les méthodes policières

après la mort aux Etats-Unis de George Floyd, dont le cas a été assimilé en France à celui d'Adama Traoré, décédé en 2016. Dans sa note, le directeur général de la police nationale confirme que cette méthode ne sera plus enseignée dans les écoles de police.

Il annonce qu'un groupe de travail chargé de définir une "technique de substitution" devra rendre ses conclusions avant le 1er septembre prochain. "Dans l'attente de la définition d'un nouveau cadre et dans la mesure où les circonstances l'exigent (excitation et/ou

agressivité de la personne qui résiste physiquement à l'interpellation, menaces à l'égard des policiers ou de tiers par exemple), la technique dite de l'étranglement" continuera d'être mise en oeuvre avec mesure et discernement et sera remplacée au fur et à mesure de la formation individuelle dispensée, sur la base des résultats du groupe de travail", écrit Frédéric Veaux. Le DGP rappelle en outre que la technique dite de la "prise arrière" pour immobiliser la personne debout ou l'entraîner au sol reste enseignée et appliquée.

MALTE - JOURNALISTE ASSASSINÉE

Enquête contre l'ex-chef de la police

La justice maltaise a ordonné lundi l'ouverture d'une enquête contre l'ancien chef de la police de l'île, Lawrence Cutajar, soupçonné de contacts avec des personnes impliquées dans le meurtre en 2017 de la journaliste d'investigation Daphne Caruana Galizia.

Selon des témoins interrogés lors d'une audience publique, M. Cutajar aurait rencontré un homme que la justice considère comme un intermédiaire dans le meurtre de la journaliste et lui aurait demandé notamment où se trouve un enregistreur considéré important dans cette affaire. M. Cutajar a démissionné de son poste de chef de la police en janvier, sous la pression de la

société civile, mais l'ouverture de l'enquête marque une étape supplémentaire dans la recherche de la vérité sur ce crime. Daphne Caruana Galizia, une journaliste qui enquêtait sur la corruption à Malte, a été tuée par l'explosion de sa voiture piégée le 16 octobre 2017. Actuellement trois hommes considérés comme de simples exécutants du meurtre de Daphne Caruana sont en procès à La Valette, et un riche homme d'affaires en vue, Jorge Fenech, a été inculpé de complicité alors qu'il tentait de fuir sur son yacht à la mi-novembre.

Son arrestation a entraîné la démission du ministre du Tourisme (et précédemment de l'Energie), Konrad Mizzi,

et de Keith Schembri, à l'époque chef de cabinet du Premier ministre Joseph Muscat. Interrogé par la police, M. Schembri a été libéré sans poursuites, alors que M. Fenech l'a désigné comme le "vrai commanditaire" du meurtre. En creusant le volet maltais des fameux Panama Papers, la journaliste avait révélé qu'une société de Dubaï, la 17 Black, avait versé 2 millions d'euros à MM. Schembri et Mizzi pour des services non précisés. Le consortium de journalistes Daphne Project, qui a repris ses enquêtes, a révélé que la 17 Black appartenait à Fenech. Cette affaire a provoqué un séisme politique dans la petite île et le départ en janvier de M.

Muscat, accusé d'avoir interféré et protégé ses collaborateurs dans l'enquête sur le meurtre de la journaliste.

La justice française a annoncé en février l'ouverture d'une enquête concernant l'assassinat de Daphne Caruana Galizia, afin de vérifier si les activités économiques en France d'un suspect ont pu servir à corrompre des responsables maltais. La famille de cette journaliste et l'organisation Reporters sans frontières (RSF) ont déposé une plainte pour "complicité d'assassinat" et "corruption", visant en particulier M. Fenech, qui possède des hôtels et une écurie de chevaux de course en France, et MM Schembri et Mizzi.

ETAT-UNIS

Crash d'un chasseur F-15 américain au large des côtes britanniques, le corps du pilote retrouvé

Le corps d'un pilote a été retrouvé lundi après-midi après l'accident d'un avion militaire américain qui s'est écrasé en mer du Nord au large des côtes du Yorkshire, dans le nord de l'Angleterre, ont rapporté les médias britanniques. L'avion de chasse F-15 s'est écrasé lundi vers 09H40 BST (08H40 GMT) et les garde-côtes ont localisé l'épave dans l'après-midi. Une importante opération de recherche et

de sauvetage avait été lancée après la chute du chasseur lors d'une mission d'entraînement près de Flamborough Head lundi matin. D'après les médias, l'avion appartenait au 48e Fighter Wing, stationné sur la base de la Royal Air Force (RAF) de Lakenheath, dans le Suffolk. Dans un communiqué, le 48e Fighter Wing a confirmé que le pilote avait été retrouvé mort. "C'est une perte tragique pour la commu-

nauté du 48e Fighter Wing, et nos plus sincères condoléances vont à la famille du pilote et au 493e Fighter Squadron", indique le communiqué. Dans un communiqué antérieur, le 48e Fighter Wing avait déclaré qu'au moment de l'accident, l'avion effectuait une mission d'entraînement de routine avec un pilote à bord.

La cause de l'accident reste à déterminer, ajoute le communiqué.

USA

New York démantèle une brigade de policiers anti criminalité en civil

La police new-yorkaise, le plus grand service des Etats-Unis, va démanteler une brigade de policiers anti-criminalité en civil, a annoncé son chef lundi, au moment où les appels à une réforme des pratiques policières se répandent à travers les Etats-Unis.

La brigade était consacrée à la traque des crimes violents et avait été impliquée dans certaines des fusillades policières les plus notoires de la ville la plus peuplée des Etats-Unis, selon le New York Times.

"Ne vous y méprenez pas, il s'agit d'un changement radical de la culture de la police de New York", a assuré son chef, Dermot Shea.

Ses 600 agents vont être redéployés à d'autres postes, notamment à la surveillance, la police de proximité ou à des missions d'enquête. "Je pense qu'il est temps d'avancer et changer la façon dont nous faisons la police dans cette ville. Nous pouvons le faire avec nos têtes, de façon rusée, nous pouvons nous éloigner de la force brute", a insisté M. Shea à la presse.

La NYPD, forte d'environ 36.000 policiers, a été accusée de multiples bavures dans la répression des protestations contre le racisme après la mort de George Floyd.

Certains agents ont été filmés en train de pousser des manifestants à terre ou encore d'utiliser du gaz poivre après avoir ôté le masque de l'un d'entre eux, des faits qualifiés de "troublants" par le chef de la police new-yorkaise. La mort de George Floyd, un homme noir, sous le genou d'un policier blanc, a ravivé les plaies raciales des Etats-Unis et lancé un mouvement plus large d'appels à une réforme de la police.

De nombreuses villes américaines ont déjà amendé leurs pratiques, notamment pour interdire le recours à des clés d'étranglement ou renforcer les procédures disciplinaires.

Un projet de loi est aussi à l'étude au niveau fédéral.

Reprise des exécutions fédérales prévues le 13 juillet après 17 ans d'interruption

Les exécutions fédérales reprendront le 13 juillet aux Etats-Unis après 17 ans d'interruption, a indiqué lundi soir le ministre de la Justice.

Bill Barr avait annoncé il y a près d'un an son intention de renouer avec les exécutions de personnes condamnées à la peine capitale par des tribunaux fédéraux. Cinq injections létales avaient été programmées pour décembre 2019 et janvier 2020 dans le pénitencier de Terre-Haute, en Indiana.

A la dernière minute, la justice avait accordé un répit aux condamnés dont les avocats avaient émis des doutes sur la légalité du protocole retenu pour les faire mourir.

Une cour d'appel a finalement validé l'usage de pentobarbital et le ministre républicain a ordonné de fixer de nouvelles dates pour quatre condamnés.

"Nous le devons aux victimes de leurs crimes horribles", a-t-il justifié dans un communiqué.

En conséquence, le bureau des prisons a fixé leurs exécutions entre le 13 juillet et le 28 août.

Le premier devrait être Daniel Lewis Lee, un partisan de la suprématie blanche condamné en 1999 à la peine capitale pour le meurtre d'un couple et d'une fillette de huit ans. Mère d'une des victimes, Earlene Peterson avait imploré cet hiver le président Donald Trump d'accorder sa "clémence" au condamné.

"Je ne vois pas en quoi exécuter Daniel Lee honorerait ma fille, au contraire cela va salir son nom parce qu'elle n'aurait pas voulu ça", avait expliqué cette femme opposée à la peine capitale par conviction religieuse.

Donald Trump n'avait pas donné suite à cet appel. Le locataire de la Maison Blanche, qui brigue sa réélection en novembre, réclame régulièrement un usage renforcé de la peine capitale, notamment pour les tueurs de policiers ou les trafiquants de drogue.

Selon les sondages, le soutien pour la peine de mort s'est érodé chez les Américains qui ne sont plus que 54% à y être favorables pour les meurtriers, contre environ 80% au début des années 1990.

Seule une poignée d'Etats, surtout dans le sud conservateur, y ont encore recours. 22 personnes ont été exécutées en 2019. La plupart des crimes sont jugés au niveau des Etats, mais les tribunaux fédéraux peuvent être saisis des actes les plus graves (attentats, crimes racistes...) ou commis sur des bases militaires ou dans des réserves amérindiennes. Au cours des 45 dernières années, seules trois personnes ont été exécutées au niveau fédéral, dont Timothy McVeigh responsable de l'attentat d'Oklahoma City (168 morts en 1995) en 2001.

La dernière exécution fédérale remonte à 2003.

SANTÉ - ALGÉRIE

UNIVERSITÉ DE CHLEF

Réalisation d'un appareil de désinfection à rayons ultraviolets

Des enseignants et étudiants de l'Université Hassiba Benbouali de Chlef ont fabriqué un appareil à rayons ultraviolets pour désinfecter toutes sortes d'outils et objets, dont le papier et les tissus, sans les détruire, initiative visant à contribuer à l'éradication des séquences de la crise du Covid-19 actuellement, avec perspective de développer ce dispositif, à l'avenir, pour l'adopter aux besoins des secteurs économique et administratif. L'un des chargés de ce projet, susceptible de faire avancer la recherche scientifique et d'enrichir la participation de l'université algérienne à la découverte de solutions contre la pandémie du Covid-19, le professeur Mounir Tahar Abbas a indiqué que "cet appareil est le fruit du travail fourni par les enseignants et étudiants en Doctorat de la Faculté des Sciences exactes et informatiques, durant ces trois derniers mois, au titre de leur contribution à l'effort de lutte contre ce virus meurtrier".

Cet appareil, a-t-il affirmé, "fonctionne aux rayons ultraviolets et peut désinfecter toutes sortes d'outils et d'objets de texture papier ou tissu, à l'instar des documents administratifs et des billets de banque, voire même des bavettes et masques de protection, sans pour autant les détruire".

"Ces rayons ultraviolets ont le pouvoir de détruire les virus se trouvant dans les cellules à une longueur d'onde de 268 nm (nanomètre)."

Et nous avons obtenu de bons résultats au volet désinfection", a-t-il observé en outre.

L'autre spécificité de cet appareil, qui peut être exploité au niveau des hôpitaux, des administrations publiques, des banques et différentes entreprises, non seulement en cette conjoncture de crise, mais tout au long de l'année, est qu'il est capable "en cas d'infiltration de rayons ultraviolets vers l'extérieur, de lancer automatiquement un système d'alerte qui arrête l'opération de désinfection, pour protéger l'utilisateur contre une exposition à ces rayons dangereux pour l'homme, en cas d'une longue exposition", a précisé Mounir Tahar Abbas. L'implication d'étudiants doctorants en Sciences exactes et informatiques dans ce projet vise à les encourager à l'innovation d'équipements bénéfiques pour l'environnement économique du bassin de Chlef, est-il signalé, par ailleurs.

M. Aïli Redouane, vice-recteur du développement, de la prospective et de l'orientation à l'université de Chlef a loué, à l'oc casion, le rôle des laboratoires de recherche et de l'équipe de la faculté des sciences exactes et de l'informatique dans l'encouragement de la recherche scientifique et des innovations dument reconnues par différents acteurs du domaine scientifique et académique", s'est-il félicité.

A noter que le même groupe d'enseignants et de doctorants œuvre, actuellement, au développement d'autres projets et innovations scientifiques en relation avec l'environnement et l'infrastructure industrielle de la région de Chlef et ses environs, dans un objectif de les concrétiser sur le terrain, eu vue du soutien assuré, par l'Etat, à la création de start-up et d'incubateurs d'entreprises.

INFRASTRUCTURES HOSPITALIÈRES**Biskra: ouverture d'un nouveau service à l'hôpital de Sidi Okba pour la prise en charge des cas du coronavirus**

Un nouveau service destiné à la prise en charge des malades atteints du Covid-19 a été ouvert à l'établissement public hospitalier, EPH- Amri Brahim de Sidi Okba (8km à l'Est de Biskra), a appris lundi l'APS, du directeur de wilaya de la santé et de la population, Mohamed El Aeyb.

Ce service, d'une capacité de 26 lits, s'ajoute à quatre (4) structures du genre en fonction, au chef lieu de wilaya, à Ouled Djellal, Tolga et Zribet El Ouedi, a souligné le même responsable. Mettant en avant l'impact de ce nouveau service devant permettre une meilleure couverture sanitaire et davantage de confort pour le personnel soignant, le DSP a fait part de la mobilisation dans ce service d'un staff médical et paramédical et de psychologues chargés de la prise en charge des malades du Covid-19 de la wilaya de Biskra.

116 nouveaux cas, 107 guérisons et 11 décès en Algérie durant les dernières 24 heures (Fourar)

Cent-seize (116) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 107 guérisons et 11 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 11 147, soit 25 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 788 alors que le nombre des patients guéris passe à 7842, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

Les nouveaux cas de décès ont été recensés dans les wilayas de Mila (2 cas), El Oued (2 cas), Alger (1), Oum El Bouaghi (1), Sétif (1), Batna (1), Bouira (1), Béjaïa (1) et Tipasa (1), a ajouté Dr Fourar, notant que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent



66% du total des décès. En outre, 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, alors que 12 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au

coronavirus durant les dernières 24 heures. Par ailleurs, le nombre de patients ayant bénéficié du protocole de traitement en vigueur (basé sur Hydroxy-

chloroquine) s'élève à 22 965, dont 9493 cas confirmés selon les tests virologiques (PCR) et 13472 cas suspects selon des indications de l'imagerie et du scanner, a poursuivi Dr.

Fourar, précisant que 42 patients sont actuellement en soins intensifs.

Le Docteur Djamel Fourar a appelé, à cette occasion, l'ensemble de la population à faire montre de vigilance en cette période cruciale en respectant scrupuleusement les gestes barrières notamment le port obligatoire des masques protecteurs en toute circonstance.

PHARMACIE - SYNDICAT**M. Benbouzid reçoit le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine**

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a reçu lundi à Alger une délégation du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (SNAPO), conduite par son président, Messaoud Belabri, indique le ministère dans un communiqué.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des rencontres entre le ministère et les partenaires sociaux, a été l'occasion de "réaffirmer l'importance du dialogue responsable avec

les partenaires sociaux dans le cadre du renforcement et de l'amélioration de la prise en charge de la santé publique".

Les deux parties ont abordé notamment "les questions en relations avec les besoins des citoyens en termes de disponibilité continue de produits pharmaceutiques, des dispositifs médicaux et des moyens de protection en cette période de pandémie du Covid-19".

Par ailleurs, les discussions ont porté sur "la relance des travaux du

comité de la cellule de veille et de suivi de la disponibilité des médicaments et de la commission nationale des officines pharmaceutiques ainsi que sur la participation du partenaire social à l'élaboration des textes d'application en relation avec les produits pharmaceutiques de la loi 18-11 relative à la santé".

A la fin de cette rencontre, le ministre a réitéré "son soutien aux partenaires sociaux en insistant sur le maintien du dialogue constructif entre les deux parties".

ALGÉRIE - OMS**Coronavirus en Algérie: les propos du Dr Moeti ont été "mal interprétés par certains médias" (Direction régionale OMS)**

La direction régionale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique a affirmé mardi que les propos de sa première responsable, Dr Matshidiso Moeti, sur la situation de la pandémie du Coronavirus en Algérie, tenus jeudi dernier lors d'un point de presse virtuel, ont été "mal interprétés par certains médias".

Lors d'un point de presse virtuel avec des journalistes internationaux le 11 juin 2020, Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, a été interrogée sur les perspectives actuelles de la pandémie régionale de COVID-19.

(...) Les remarques de la Directrice régionale ont été mal interprétées par certains médias, qui les ont assimilées à une identification de l'Algérie comme étant une zone à incidence élevée dans la région", a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Selon la même source, "dans sa réponse, Dr Moeti a indiqué que la région

connaît une augmentation constante des cas de COVID-19 et qu'un certain nombre de pays, dont l'Algérie, gèrent les zones à incidence élevée en prenant des mesures de santé publique fortes".

Plus précisément, "Dr Moeti a mentionné +...

quelques zones à incidence élevée devant être gérées dans un certain nombre de pays, comme c'est le cas actuellement en Afrique du Sud, en Algérie, au Cameroun par exemple".

La direction régionale de l'OMS pour l'Afrique a expliqué, à ce titre, que le "Dr Moeti a fait référence à l'Algérie comme étant un exemple à suivre de pays qui gère des zones à incidence élevée, comme le font un certain nombre d'autres pays", relevant, à ce propos, que "l'analyse épidémiologique révèle une diminution du nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19 depuis le 25 mai 2020". L'OMS Afrique a estimé, en outre, que "les

récentes mesures prises en Algérie, qui comprennent la création d'une Cellule opérationnelle chargée d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques, peuvent renforcer la réponse et l'endigement des zones à incidence élevée".

Elle a rappelé, dans ce contexte, que depuis le 25 février 2020, date à laquelle l'Algérie a signalé son premier cas de COVID-19 dans la région africaine de l'OMS, l'organisation "soutient les efforts de réponse déployés par les autorités sanitaires".

"L'OMS apprécie les efforts que tous les Etats membres, y compris l'Algérie, ont consentis pour maîtriser la pandémie, tout en atténuant son impact économique", a-t-elle ajouté, rappelant son engagement à "continuer de fournir un appui technique et stratégique en matière de santé publique".

"L'OMS continuera à soutenir l'Algérie et tous les Etats membres dans leurs efforts de réponse à la

pandémie de COVID-19, et à traiter d'autres questions sanitaires prioritaires", a-t-elle affirmé.

Les déclarations de la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique avaient suscité une vive réaction des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, qui ont accusé celle-ci de "manipuler les données quotidiennes" de leur comité concernant les cas de contamination en Algérie.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le Comité scientifique a "démenti en bloc les conclusions de la directrice régionale", qualifiant sa position de "dépassement de ses prérogatives, qui pourrait être mû par des considérations sélectives, rejetées dans le fond et en la forme".

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DE LA PANDÉMIE DE COVID-19
434.214 morts et 8 millions de cas

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 434.214 morts dans le monde depuis que la Chine a fait officiellement état de l'apparition de la maladie en décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles lundi à 19H00 GMT.

Plus de 7.970.180 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 3.603.600 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Depuis le comptage réalisé la veille à 19H00 GMT, 2.864 nouveaux décès et 116.982 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès sont le Brésil avec 612 nouveaux morts, l'Inde (325) et les Etats-Unis (310).

Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 115.896 décès pour 2.103.750 cas.

Au moins 561.816 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 43.332 morts pour 867.624 cas, le Royaume-Uni avec 41.736 morts (296.857 cas), l'Italie avec 34.371 morts (237.290 cas), et la France avec 29.436 morts (194.175 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 83 décès pour 100.000 habitants, suivi par le Royaume-Uni (61), l'Espagne (58), l'Italie (57), et la Suède (48).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 83.181 cas (49 nouveaux entre dimanche et lundi), dont 4.634 décès (0 nouveau), et 78.370 guérisons.



L'Europe totalisait lundi à 19H00 GMT 188.085 décès pour 2.417.902 cas, les Etats-Unis et le Canada 124.114 décès (2.202.820 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 79.877 décès (1.660.695 cas), l'Asie 23.503 décès (865.000 cas), le Moyen-Orient 11.950 décès (569.347 cas), l'Afrique 6.554 décès (245.692 cas), et l'Océanie 131 décès (8.731 cas).

(APS) 56085/510 L'Amérique latine et les Caraïbes dépassent 80.000 morts MONTEVIDEO, 16 juin 2020 (APS) - L'Amérique latine et les Caraïbes ont franchi lundi la barre des 80.000 décès liés au coronavirus, dont plus de la moitié au Brésil, selon un décompte établi à partir de sources officielles.

Au total, 80.505 personnes sont mortes du Covid-19 dans la région, dont 43.959 au Brésil, deuxième pays le plus endeuillé par l'épidémie dans le monde après les Etats-Unis.

Le nombre de cas déclarés en Amérique latine et dans les Caraïbes s'élève désormais à 1.681.378. Seulement au Brésil, pays de 212 millions d'habitants, 888.271 personnes ont été contaminées,

soit plus que sur tout le continent asiatique.

Le Mexique, qui compte 120 millions d'habitants, est le deuxième pays le plus touché en nombre de décès dans la région, avec 17.141 morts pour 146.837 contaminations.

Le Pérou a recensé 229.736 cas déclarés, deuxième chiffre le plus élevé après le Brésil.

Le nombre de décès atteint 6.688. La pandémie a fait au moins 435.176 morts dans le monde depuis que la Chine a fait officiellement état de l'apparition de la maladie en décembre.

Plus de 8 millions de cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 3,6 millions sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

USA
Les hospitalisations à un niveau record

Les Etats-Unis ont enregistré un rebond des nouveaux cas coronavirus, le nombre d'hospitalisations atteignant un niveau record dans une grande partie du pays, en particulier en Floride et au Texas.

L'Alabama a fait état dimanche d'un nombre record de nouveaux cas pour la quatrième journée consécutive.

D'autres états américains, tels que l'Alaska, l'Arizona, l'Arkansas, la Californie, la Floride, la Caroline du Nord, l'Oklahoma et la Caroline du Sud ont également enregistré un nombre record des nouveaux cas au cours des trois derniers jours, selon un décompte réalisé par des agences.

Des nombreuses autorités sanitaires attribuent en partie ce pic aux rassemblements qui ont eu lieu fin mai pendant le week-end du "Memorial Day".

Aux Etats-Unis, un total de 25.000 nouveaux cas ont été comptabilisés samedi, le bilan le plus élevé pour un samedi depuis le 2 mai, en raison notamment d'une hausse du nombre de personnes testées.

Mais les autorités sanitaires s'inquiètent davantage à cause du nombre record de patients admis à l'hôpital – un chiffre qui n'est pas affecté par l'augmentation des tests.

L'Arkansas, la Caroline du Nord, le Texas et l'Utah ont tous fait état d'un nombre record de patients admis à l'hôpital samedi.

En Caroline du Sud, 69% à 77% des lits d'hôpitaux sont occupés.

Les Etats-Unis retirent l'autorisation d'urgence de l'hydroxychloroquine pour le Covid-19

Les autorités sanitaires américaines ont retiré lundi l'autorisation d'utiliser en urgence deux traitements contre le Covid-19, la chloroquine et l'hydroxychloroquine, un temps défendus par le président Donald Trump.

"Il n'est plus raisonnable de croire que l'administration par voie orale d'hydroxychloroquine et de chloroquine soit efficace dans le traitement du Covid-19", a déclaré dans un courrier la responsable scientifique de l'Agence américaine du médicament (FDA) Denise Hinton.

"Il n'est pas non plus raisonnable de croire que les bénéfices connus et potentiels de ces produits dépassent leur risque connu et potentiel", a-t-elle précisé en annonçant la fin de leur utilisation en urgence.

La FDA avait donné le 28 mars son feu vert pour que ces traitements antipaludéens soient prescrits, uniquement à l'hôpital, à des patients contaminés par le nouveau coronavirus.

Donald Trump fondait alors de grands espoirs sur l'hydroxychloroquine, dont l'efficacité contre le Covid-19 n'a jamais été démontrée rigoureusement.

"Il y a de bonnes chances que cela puisse avoir un énorme impact.

Ce sera un don du ciel si cela marchait", avait-il notamment déclaré.

Le président républicain a lui-même reçu plus tard un traitement d'hydroxychloroquine à titre préventif pendant deux semaines.

Mais la FDA avait mis en garde le 25 avril contre l'usage des deux antipaludéens "en dehors d'un milieu hospitalier ou d'essais cliniques en raison du risque de troubles du rythme cardiaque".

L'usage de l'hydroxychloroquine a largement débordé le domaine scientifique pour devenir à travers le monde l'objet d'un débat politique client dans l'opinion publique, donnant lieu à de violentes empoignades sur les réseaux sociaux.

Deux essais cliniques randomisés menés au Royaume-Uni ainsi qu'aux Etats-Unis et au Canada ont récemment conclu que la molécule était inefficace pour les malades du Covid-19.

La polémique continue cependant sur ce traitement du COVID-19.

OMS - MEDIA

L'OMS demeure le meilleur espoir du monde pour vaincre les pandémies

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) demeure "le meilleur espoir du monde pour lutter contre les pandémies", selon un article d'opinion publié par le New York Times, appelant à davantage de financement.

Le texte, intitulé "Ne quittez pas l'OMS.

Renforcez-la" et publié samedi, a indiqué qu'à mesure que le monde lutte contre la plus grave pandémie à laquelle il a eu à faire face depuis un siècle, "les Etats-Unis sont en train de se retirer de la seule organisation internationale capable de diriger cet effort".

En mai dernier, le président américain Donald Trump a annoncé que son pays était en train de "mettre fin" à ses relations avec l'OMS, plusieurs jours après que la Maison Blanche, dans une lettre



adressée au directeur général de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus, avait menacé de rendre "permanent" le gel temporaire du financement américain et de reconsidérer l'adhésion des Etats-Unis à l'organisation.

Le retrait américain de l'OMS "laissera les Etats-

Unis et le reste du monde dans une position bien pire pour faire face à des menaces sanitaires comme ce (nouveau) coronavirus", selon l'auteur de l'article, notant que certaines choses ne peuvent pas être accomplies par les Etats-Unis à eux seuls.

"Ce n'est que par l'inter-

médiaire de l'OMS, par exemple, que les scientifiques américains ont pu se rendre en Chine pour constater de leurs propres yeux la réaction de ce pays au (nouveau) coronavirus", a affirmé l'article, ajoutant que "l'Agence américaine pour le développement international a fait passer une grande partie de son financement pour la réponse à la pandémie par l'intermédiaire de l'OMS pour cette raison précise".

Le nombre de cas confirmés de COVID-19 dans le monde a dépassé lundi les huit millions, avec plus de 400.000 décès, selon les chiffres compilés par l'université Johns Hopkins.

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché par la pandémie, avec 2.110.791 cas et 116.090 décès, selon les données fournies par cette université américaine.

CHOLESTÉROL COMMENT DÉCHIFFRER VOTRE BILAN SANGUIN ?

Cholestérol HDL, cholestérol LDL, triglycérides : on vous explique ce qui se cache derrière ces mots et comment déchiffrer le bilan sanguin qui vous a été prescrit par le médecin.

Le taux de cholestérol représente l'un des premiers facteurs de risque cardiovasculaire. Selon la Fédération française de cardiologie, le cholestérol serait à l'origine d'un infarctus sur deux et près de 20% de la population adulte présenterait une hypercholestérolémie, c'est-à-dire un excès de "mauvais cholestérol" dans le sang. C'est pourquoi le médecin prescrit souvent aux patients qui ont d'autres risques associés (qui font de l'hypertension par exemple) de faire un bilan lipidique afin de vérifier le taux de LDL (le mauvais cholestérol) et le taux de HDL (le bon cholestérol). En excès dans le sang, le "mauvais" cholestérol est dangereux sur le long terme pour la santé : il détériore les artères en formant des plaques d'athérosclérose et il favorise les caillots et les accidents cardiovasculaires.

Une prise de sang est effectuée à jeun et les résultats de l'analyse biologique sont ensuite analysés à la lumière de vos autres facteurs de risque cardiovasculaire : tabagisme, surpoids, diabète ou hypertension artérielle. Mais avant d'aller voir le médecin, on vous aide à y voir plus clair dans les chiffres de votre bilan lipidique.

Cholestérol et triglycérides : c'est quoi la différence ?

Le cholestérol provient pour un tiers des graisses alimentaires, le reste étant fabriqué directement par le foie. Il entre dans la composition des membranes cellulaires. Il intervient aussi dans la fabrication des hormones stéroïdes produites par les glandes surrénales et génitales.

Les triglycérides résultent de la transformation par le foie des sucres et de l'alcool dont nous avons, parfois, tendance à abuser. Stockés dans les cellules adipeuses, les triglycérides nous fournissent de l'énergie lorsque nous devons soutenir un effort prolongé ou lutter contre le froid.



Pourquoi faire un bilan lipidique ?

Le cholestérol et les triglycérides sont, certes, des graisses indispensables. Mais elles doivent se maintenir dans certaines limites. Sinon, elles peuvent entraîner des accidents : infarctus si les coronaires se bouchent, accident vasculaire cérébral s'il s'agit des carotides qui se bouchent. C'est pourquoi on les surveille de près.

Bilan sanguin : le cholestérol total

Le cholestérol total, c'est l'ensemble du cholestérol qui transite dans nos artères. Sa valeur augmente lorsque notre alimentation est trop riche en graisses d'origine animale : produits laitiers, viandes, charcuteries, abats, jaune d'oeuf...

Sa valeur normale : inférieure à 2,50 g/l

Bilan sanguin : le "bon" cholestérol

Le cholestérol-HDL (qu'on appelle aussi "bon cholestérol") est celui qui est transporté par les molécules complexes appelées lipoprotéines de haute densité (high density lipoprotéins en anglais). Ces substances sont chargées de récupérer le cholestérol qui se dépose sur les parois des artères et de le rapporter au foie, où il est détruit.

Valeurs normales : supérieure à 0,4 g/l chez l'homme et supérieure à 0,3 g/l chez la femme. A noter : le bilan lipidique calcule également le rapport cholestérol total/cholestérol-HDL. Plus cet indice est élevé, plus le risque d'accident cardio-vasculaire est important. Les valeurs normales sont inférieures à 5 chez l'homme et inférieures à 4,4 chez la femme.

Bilan sanguin : le "mauvais" cholestérol

Le cholestérol-LDL, aussi appelé "mauvais" cholestérol, est celui qui est lié aux lipoprotéines de basse densité (ou low density protéins en anglais). Elles vont le chercher dans le foie et le véhiculent ensuite dans tout l'organisme, favorisant ainsi son dépôt sur les parois des vaisseaux.

Valeur normale : inférieure à 1,5 g/l

Bilan sanguin : les triglycérides

Les triglycérides se forment dans l'intestin, à partir des graisses apportées par l'alimentation, mais aussi dans le foie.

Un taux trop élevé peut être dû à un diabète mal connu ou mal équilibré.

Valeur normale : inférieure à 1,5 g/l

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE LDL ET HDL ?

On entend souvent parler de "bon" cholestérol, par opposition au "mauvais" cholestérol. Sous ces deux dénominations se cachent le LDL et le HDL. Quelle est la différence entre les deux ? Que signifient ces deux critères ? Quelles sont les valeurs à ne pas dépasser ? On fait le point.

C'est bien connu, avoir du cholestérol augmente le risque de problèmes cardiovasculaires. Mais pour autant, il ne faut pas confondre le « bon » cholestérol du « mauvais » cholestérol. Car si le second est néfaste pour les artères, le premier se charge de les nettoyer et de transporter les graisses vers le foie pour les éliminer.

Derrière ces dénominations se cachent en réalité deux familles de protéines : les HDL, pour « high density lipoprotein » (lipoprotéines à haute densité) et les LDL, « low density lipoprotein » (lipoprotéines à faible densité).

LE CHOLESTÉROL HDL, OU "BON" CHOLESTÉROL. Les lipoprotéines HDL ont pour rôle de capter les molécules de cholestérol qui se déposent dans les artères, pour les transporter vers le foie. Ce dernier se chargera ensuite d'éliminer le cholestérol par le tube digestif grâce à la bile.



Les HDL permettent donc de diminuer le taux de cholestérol dans le sang, d'où le nom de "bon" cholestérol. On considère que le taux de cholestérol HDL doit

être supérieur à 0,35 g/L pour protéger des maladies cardiovasculaires.

Les lipoprotéines LDL déposent le cholestérol sur les parois des artères, ce qui occasionne des plaques de graisse appelées plaques d'athérome, d'où le nom de "mauvais" cholestérol. Mieux vaut donc avoir un faible taux de LDL dans le sang, pour diminuer le risque de problèmes cardiovasculaires. Le taux de LDL ne doit généralement pas excéder 1,6g/L. Chez une personne présentant un ou plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (hérédité, diabète, surpoids, obésité, âge), il est conseillé de ne pas dépasser la limite de 1,3g/L.

Le terme de cholestérol total regroupe le taux de cholestérol HDL et LDL. Ce taux doit être inférieur ou égal à 2g/L, mais plus il est bas, mieux c'est.

LES TRIGLYCÉRIDES, D'AUTRES GRAISSES À SURVEILLER

En plus des taux de HDL et de LDL, le taux de triglycérides peut être mesuré lors d'une analyse de sang. Les triglycérides sont l'autre type de graisses présentes dans le sang, mais sont moins associés à un risque cardiovasculaire. On considère qu'un taux de glycérides est normal lorsqu'il est inférieur à 2g/L.

Pourquoi il faut vérifier son taux de cholestérol avant 45 ans ?

Le taux de cholestérol d'une personne à 45 ans pourrait prédire le risque de faire un AVC ou de souffrir d'une maladie cardiovasculaire.

Un taux de cholestérol élevé est l'un des premiers risques de maladie cardiovasculaire. Pourtant, peu de personnes pensent à le faire vérifier en prévention. Or, une étude publiée dans *The Lancet* montre que des taux élevés de "mauvais" cholestérol (ou de cholestérol LDL) dans le sang sont associés à un risque accru de faire un accident vasculaire cérébral ou de développer des problèmes cardiaques.

UN RISQUE PLUS ÉLEVÉ À 45 ANS QU'À 60 ANS

Pour cette étude, les chercheurs des universités de Hambourg (Allemagne) et de Belfast (Irlande) ont recueilli les données auprès de près de 400 000 personnes dans 19 pays. Ils en ont conclu qu'un taux élevé de "mauvais cholestérol" chez les moins de 45 ans, représente un risque plus important de crise cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral dès l'âge de 75 ans qu'un taux de cholestérol élevé à 60 ans.

L'explication, selon les auteurs de cette étude, serait que les adultes plus jeunes qui ont déjà un taux élevé de cholestérol peuvent s'attendre à ce que les dommages s'accumulent sur une période plus longue. Ils estiment que prendre en charge son cholestérol dès 45 ans pourrait réduire de 6 à 29% le risque de souffrir de problèmes cardiaques plus tard.

Illustration: M. L.

TROP DE CHOLESTÉROL ? PASSEZ À 2 POMMES PAR JOUR

Votre médecin vient de diagnostiquer un taux de cholestérol un peu trop haut ? Vous pourriez le faire baisser en mangeant deux pommes par jour pendant les 8 semaines qui viennent.

On connaît le dicton qui dit qu'une pomme par jour éloigne le médecin pour toujours, mais pour faire baisser son taux de cholestérol et réduire le risque de maladie cardiovasculaire, c'est deux pommes par jour qu'il faudrait manger.

Une nouvelle étude de l'Université de Reading, en Grande-Bretagne, vient en effet de montrer que les personnes souffrant d'une légère hypercholestérolémie pouvaient faire baisser leur taux de cholestérol de 4% en mangeant deux pommes chaque jour pendant au moins 8 semaines. Cette étude, publiée dans *American Journal of Clinical Nutrition*, a été menée auprès de 40 patients âgés de 20 à 69 ans. Pour cette étude, les scientifiques ont porté leur



choix sur des Reinettes du Canada, une variété de pommes particulièrement riche en polyphénols, mais les chercheurs pensent que des

effets pourraient également être observés avec d'autres variétés. Certains patients ont mangé deux pommes et d'autres ont bu du jus de pommes fabriqués avec

les mêmes fruits. Mais la réduction du taux de LDL, le "mauvais" cholestérol a uniquement été enregistré chez les croqueurs de pommes.

UN AVOCAT PAR JOUR CONTRE LE «MAUVAIS» CHOLESTÉROL

Consommer un avocat par jour permettrait de lutter contre le cholestérol LDL, notamment chez les personnes en surpoids ou en situation d'obésité.

Encore une bonne raison d'être fan de l'avocat ! On le savait déjà protecteur contre le syndrome métabolique, hydratant pour la peau et les cheveux, bon pour la ligne, riche en vitamines E et B, en magnésium, en potassium...

Voilà maintenant que, selon une étude de la Penn State University (aux États-Unis), l'avocat pourrait également nous protéger contre le "mauvais" cholestérol.

Les chercheurs américains ont travaillé avec un groupe de 45 adultes en surpoids ou en situation d'obésité. Les participants ont été séparés en 3 groupes : durant 5 semaines, le

premier groupe a suivi un régime très pauvre en graisses, le second groupe a suivi un régime pauvre en graisses et le troisième groupe a suivi un régime pauvre en graisses mais avec consommation d'un avocat par jour.

L'AVOCAT ANTI-OXYDANT CONTRE LE CHOLESTÉROL LDL

Verdict : au terme de l'expérience, les chercheurs ont observé des taux de cholestérol LDL (le "mauvais" cholestérol qui contribue à la formation de plaques d'athérome, ce qui peut entraîner un infarctus du myocarde) plus faibles chez les participants du troisième groupe. D'après les scientifiques, ce sont les vertus antioxydantes de



l'avocat qui permettent son action contre le cholestérol LDL : l'avocat contient en effet de la lutéine et de la zéaxanthine, deux anti-oxydants connus. Un avocat par jour, donc, pourquoi pas !

Un avocat par jour, oui, mais comment ? On peut déguster l'avocat en salade (avec du pain complet, par exemple),

sous la forme de guacamole ou de dips végétariens (avec une sauce sucrée-salée, par

exemple), de tartine ou de soupe froide (avec de la menthe, par exemple), ou encore en verrine. Le savez-vous ?

En version sucrée, l'avocat peut remplacer le beurre dans les préparations sans en changer le goût !

QU'ELLE SOIT ROUGE OU BLANCHE : LA VIANDE EST MAUVAISE POUR LE CHOLESTÉROL

Que l'on consomme de la viande rouge ou de la viande blanche comme la volaille a les mêmes effets sur le taux de cholestérol dans le sang, selon une étude américaine.

Une étude dirigée par les chercheurs de l'hôpital d'Oakland (Californie) va bousculer nos idées reçues sur la consommation de viande. Alors que l'on répète souvent qu'il vaut mieux consommer de la viande blanche que de la viande rouge, il semble que toutes deux aient les mêmes effets sur le taux de cholestérol dans le sang.

Pour cette étude, les chercheurs ont recruté des hommes et des femmes en bonne santé, âgés de 21 à 65 ans et ayant un IMC compris entre 20 et 35 kg/m². Chacun d'entre eux a été attribué à un régime alimentaire de façon aléatoire : viande rouge, viande blanche et régimes protéinés sans viande qu'ils ont suivis pendant 4 semaines.

"Lorsque nous avons planifié cette étude, nous nous attendions à ce que la viande rouge ait un effet plus négatif sur le taux de cholestérol sanguin que la viande blanche,

mais nous avons été surpris que ce ne soit pas le cas. Leurs effets sur le cholestérol sont identiques lorsque les niveaux de graisse saturée sont équivalents" explique le Pr Ronald Krauss, directeur de recherche sur l'athérosclérose et auteur principal de cette étude publiée dans le *Journal of Clinical Nutrition*.

Les résultats vont donc dans le sens des recommandations préconisant des régimes alimentaires comportant une forte proportion de fruits et légumes.

DIFFÉREND AUTOUR DU BARRAGE SUR LE NIL BLEU Poursuite des négociations sur fond de critiques mutuelles

Les discussions tripartites entre l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan autour du méga-barrage construit en amont du Nil bleu se poursuivaient lundi sur fond de critiques et reproches mutuels. Le 9 juin dernier, les trois pays impliqués dans le différend autour du barrage de la Renaissance en construction (Soudan, l'Égypte et l'Éthiopie), ont repris, en vidéoconférence, le dialogue pour tenter de sceller un compromis sur le partage des eaux du Nil, le fleuve mythique d'Afrique.

Ces entretiens ont porté sur les questions techniques liées à l'exploitation du barrage et au remplissage de son immense réservoir pendant les saisons des pluies et de la sécheresse, mais l'Éthiopie a soumis une proposition rejetée par l'Égypte et le Soudan.

Cette proposition, selon la partie égyptienne, est "très dérangeante" et elle "n'est pas juridiquement et techniquement valable", car elle est "injuste" pour les deux pays situés dans les eaux du Nil Bleu.

L'Égypte estime qu'"elle a le droit d'utiliser tous les moyens disponibles pour défendre les intérêts de son peuple", tandis qu'Addis-Abeba s'engage à se défendre vigoureusement et à "ne pas négocier sa souveraineté sur le barrage contesté".

Dans une dernière déclaration, faite lundi à des médias locaux, le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Shoukry, a confirmé que son pays pourrait "recourir à d'autres options si l'Éthiopie continuait à être intransigeante lors des négociations".

L'Égypte pourrait, selon le chef de la diplomatie égyptienne, envisager de faire appel au Conseil de sécurité des Nations unies.

De son côté, l'Éthiopie qui dit "souhaiter se développer avec les autres, sans heurter les intérêts des autres pays, a réitéré dimanche son attachement à une "véritable négociation" basée sur la transparence.

Le pays a rejeté, en outre, une récente réaction du Caire qui a accusé Addis-Abeba de vouloir prendre l'Égypte en "otage" dans les négociations sur le grand barrage La Renaissance.

Le dialogue est une opportunité de rétablir la confiance, selon l'UE

Le processus en cours, a été interrompu en janvier, après que les États-Unis ont poussé à la signature d'un accord considéré par l'Égypte comme "juste et équitable", ce qui avait suscité le courroux de l'Éthiopie, accusant Washington d'être "non-diplomatique".

Pour William Davison, de l'International Crisis Group, une organisation de prévention des conflits, il est "plus nécessaire que jamais de faire des concessions afin qu'un accord puisse être trouvé pour limiter des tensions potentiellement dangereuses".

Une solution pourrait par exemple se dessiner, selon lui, si l'Éthiopie "propose un programme détaillé de gestion de la sécheresse qui prenne en compte les inquiétudes de l'Égypte et du Soudan, mais qui ne contraigne pas le potentiel du barrage de manière inacceptable".

Selon l'Union européenne (UE), la reprise des discussions est "une opportunité importante de rétablir la confiance entre les parties, d'avancer sur la base des progrès effectués et de trouver un accord qui offre à tous une solution bénéfique", a déclaré la porte-parole de l'UE Virginie Battu-Henriksson.

Les craintes des uns et des autres

Appelée à devenir la plus grande installation hydroélectrique d'Afrique, le Grand barrage de la Renaissance (GerD) que l'Éthiopie construit sur le Nil Bleu - qui rejoint au Soudan le Nil Blanc pour former le Nil - est une source de fortes tensions entre Addis-Abeba et Le Caire depuis 2011.

Si le projet promet "de faire sortir l'Éthiopie de la pauvreté", selon Addis-Abeba, le Caire craint que le barrage de 145 mètres de haut ne restreigne leur accès à l'eau lorsque le réservoir commencera à être rempli en juillet. Le Nil, qui coule sur quelque 6.000 kilomètres, est une source d'approvisionnement en eau et en électricité essentielle pour une dizaine de pays d'Afrique de l'Est.

Mais si l'Égypte s'inquiète en particulier pour son approvisionnement en eau, le Soudan pourrait en tirer certains avantages comme la fourniture d'électricité utile au développement et la régulation des crues du fleuve.

APS

SAHARA OCCIDENTAL WSRW alerte "Continental AG" sur sa participation à la violation du droit international au Sahara occidental

L'Observatoire international pour le contrôle des ressources naturelles du Sahara occidental (WSRW) a appelé la société allemande "Continental AG" à ne pas renouveler son contrat controversé avec la société de phosphate (OCP) du Maroc, qui exploite les phosphates des territoires sahraouis occupés, en violation flagrante du droit international.

L'entreprise allemande "Continental" négocie actuellement le renouvellement de son contrat de maintenance avec l'Office de phosphate chérifien (OCP), qui expire le 30 juin courant.

Dans une note publiée lundi à cet effet, WSRW a mis en garde le géant allemand de la fabrication des pneumatiques, contre les conséquences de sa participation à la violation du droit international au Sahara occidental occupé.

L'observatoire exhorte les propriétaires de la multinationale allemande à soulever la question du "non-renouvellement du contrat", qui comprend les travaux sur la courroie transporteuse du Sahara occidental, lors de la prochaine assemblée extraordinaire des actionnaires. "Nous appelons la communauté des investisseurs à soulever immédiatement la question du Sahara occidental avec la société.

La société de phosphate, détenue par le gouvernement marocain, exploite la mine de phosphate au Sahara occidental depuis 1975 en violation flagrante du droit international", déplore WSRW.

Pourtant, les services d'enquête du Bundestag allemand ont publié en 2019 un avis sur les aspects de droit international du conflit du Sahara occidental, concluant que le Maroc devrait être "considéré comme la puissance occupante" du Sahara occidental.

Le gouvernement allemand parle d'un "statut non résolu" du Sahara occidental et les institutions étatiques excluent explicitement le territoire de ses activités commerciales avec le Maroc, rappelle également WSRW.

En mars dernier, WSRW avait déjà appelé l'entreprise allemande "Continental AG" à clarifier la portée de ces discussions en envisageant une clause pour exclure le Sahara occidental occupé de son champ de travail au Maroc. Il est à noter que la société allemande a participé en 1971



à la construction du tapis roulant pour le phosphate dans la mine de Fos Boucraa, et a signé un contrat de maintenance avec le bureau marocain du phosphate OCP représenté par une filiale appelée "Contetiach".

Le Front Polisario réitère son appel au respect des arrêts de la CJUE

Une mise en garde similaire a été lancée à "Continental AG" par le Front Polisario, après avoir reçu des informations indiquant que la multinationale allemande avait l'intention de renouveler son contrat avec l'OCP, dont la succursale est présente dans les territoires sahraouis occupés et travaille depuis des années dans l'exploitation illégale des phosphates sahraouis en violation des articles du droit international relatifs aux territoires de non-indépendance et aux territoires soumis à l'occupation militaire étrangère.

Dans une lettre adressée à "Continental AG", le représentant du Front Polisario en Europe et de l'Union européenne, M.

Oubbi Bachir, a souligné que le Front Polisario refuse à la société l'accès au territoire du Sahara occidental sans autorisation (des Sahraouis), et a réaffirmé la nécessité d'"adhérer aux règles du droit international qui classent le Sahara occidental en tant que région nullement soumise à la souveraineté du Royaume

du Maroc, mais plutôt à la force militaire qui occupe le territoire depuis 1975".

"Les entreprises européennes sont tenues de respecter les principes établis par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans son arrêt du 21 décembre 2016", a-t-il rappelé.

La CJUE a jugé que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts, relevant de souverainetés distinctes, soulignant également dans son arrêt qu'"il ne peut y avoir aucune exploitation économique au Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui".

Dans ce contexte, le représentant du Polisario à Bruxelles a souligné que le Royaume du Maroc "n'a pas le droit légal de délivrer des licences liées à l'exploitation des phosphates car les articles de la quatrième Convention de Genève ne permettent pas à la force d'occupation militaire d'exploiter les ressources du territoire qu'elle occupe, et donc l'entreprise allemande, est ainsi impliquée dans le pillage de nos ressources naturelles, dont la responsabilité civile et pénale incombent à l'entreprise et à ses dirigeants".

Il a également précisé à cet égard que le Front Polisario "prendra toutes les mesures juridiques possibles pour garantir les droits fondamentaux du peuple sahraoui et protéger ses ressources naturelles", et donc

toutes les sociétés étrangères qui ont l'intention de mener des activités commerciales au Sahara occidental, "sont obligés de communiquer avec le Front Polisario, car c'est la seule partie qui a le mandat légal de négocier les ressources du peuple sahraoui conformément au droit international".

Par ailleurs, un groupe d'organisations indépendantes allemandes a également envoyé une lettre ouverte à la société allemande "Continental AG" l'appelant à s'"abstenir de violer le droit international au Sahara occidental", et a également décidé d'organiser une manifestation lors de la réunion des investisseurs de Continental Investors Group, la société mère de Contetiash.

Le minerai de phosphate illégalement exploité par le Maroc au Sahara occidental représente la plus grande source de revenus pour le gouvernement marocain dans le territoire sahraoui non autonome.

Chaque année, le Maroc exporte entre 1 et 2 millions de tonnes de ce minerai, en violation du droit international en l'utilisant aussi dans son lobbying politique afin de gagner le soutien d'autres pays à son occupation illégale.

Et le Front Polisario "s'est toujours ouvertement opposé à ce pillage, et l'a exprimé devant l'ONU à toute occasion, et aux entreprises concernées.

LIBYE

Mise en oeuvre d'un plan d'aide alimentaire pour des milliers de réfugiés

Un programme d'aide alimentaire va être mis en oeuvre à l'attention de milliers de réfugiés et demandeurs d'asile en Libye, ont annoncé mardi deux agences onusiennes.

Le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM) unissent leurs forces en Libye dans le cadre d'un projet qui vise à atteindre jusqu'à 10.000 réfugiés et demandeurs d'asile en situation d'insécurité alimentaire avec une aide d'urgence cette année", est-il écrit dans un communiqué.

La première opération de distribution

a eu lieu ce lundi à Sarraj, un quartier de l'ouest de la capitale Tripoli. "Quelque 2.000 réfugiés et demandeurs d'asile en bénéficieront au cours de la phase pilote", selon le texte.

Des dizaines de milliers de réfugiés et de demandeurs d'asile, mais également des migrants souhaitant traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe, vivent dans des zones urbaines en Libye. "La plupart dépendaient du travail journalier, mais ce travail s'est tari en raison des restrictions de mouvement liées (à la lutte contre la maladie) Covid-19. Ils vivent au jour le jour et peinent à

se nourrir", a déclaré le chef de la mission du HCR en Libye, Jean-Paul Cavalieri.

"L'aide que nous fournissons dans le cadre de ce projet arrive à un moment critique et sera une bouée de sauvetage pour les réfugiés et les demandeurs d'asile les plus vulnérables dans les zones urbaines", a-t-il ajouté.

Selon le HCR, ces réfugiés en milieu urbain "se retrouvent particulièrement démunis face à la propagation du nouveau coronavirus et les mesures préventives imposées par les autorités, comme les couvre-feux et la fermeture des commerces qui les emploient".

ONU-YÉMEN L'ONU retire la coalition au Yémen d'un rapport sur les violations des droits

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a retiré de son rapport annuel sur les violations des droits des enfants, publié lundi, la coalition arabe en guerre au Yémen dirigée par l'Arabie saoudite, suscitant l'indignation d'ONG.

"Au Yémen, la coalition va être retirée" de l'annexe au rapport listant les Etats et groupes violant les droits des enfants "pour les meurtres et mutilations après une diminution importante et soutenue (de ces crimes) lors des raids aériens et la signature d'un accord-cadre de mars 2019" visant à les éviter, indique son rapport.

La coalition intervient depuis 2015 au Yémen pour appuyer le gouvernement contre les rebelles Houthis.

Dans un communiqué, l'organisation Human Rights Watch a dénoncé un "nouveau niveau de honte" avec ce retrait de la coalition de la liste.

Cette décision ignore "les propres preuves de l'ONU sur la poursuite de violations graves contre les enfants" au Yémen, a ajouté Jo Becker, responsable de ce domaine à HRW.

"Le secrétaire général



de l'ONU expose les enfants à de nouvelles attaques et sape sérieusement un mécanisme important de mise en responsabilité", a aussi estimé l'organisation Watchlist on Children and Armed Conflict.

Selon cet organisme, la coalition est responsable de la mort ou de la mutilation de 222 enfants au Yémen en 2019.

Lors d'une conférence de presse, l'émissaire d'Antonio Guterres pour les enfants et les conflits armés, Virginia Gamba, a assuré que l'ONU n'avait subi "aucune pression" de l'Arabie saoudite et que le rapport se basait sur "des chiffres". Le document, qui passe

comme chaque année en revue plusieurs conflits dans le monde, affirme qu'en 2019 "quelque 10.173 enfants ont été tués (4.019) et mutilés (6.154)", en précisant qu'il ne s'agit que des cas qui ont pu être vérifiés par l'ONU.

Ce chiffre est similaire à celui constaté en 2018, selon l'organisation.

INDE - CHINE

Trois soldats indiens tués dans une confrontation militaire avec la Chine

Au moins trois soldats indiens ont péri dans une "confrontation violente" avec l'armée chinoise sur la frontière disputée au Ladakh (nord de l'Inde), source de vives tensions militaires depuis mai entre les deux géants asiatiques, a annoncé mardi l'armée indienne. La Chine a accusé l'Inde d'être responsable de l'incident en ayant franchi à deux reprises la frontière contestée, mais n'a pas publiquement fait état de morts de son côté.

Des troupes des deux puissances sont engagées depuis début mai dans plusieurs face-à-face tendus le long de leur frontière commune, principalement dans la région en haute altitude du Ladakh. Une crise que les deux parties affirment vouloir "résoudre pacifiquement" par la voie diplomatique.

"Durant le processus de désescalade en cours dans la vallée de Galwan, une confrontation violente s'est produite la nuit dernière et a fait des victimes des deux côtés. Les pertes de vie du côté indien comptent un officier et deux soldats", a déclaré un porte-parole de l'armée indienne.

Pour sa part, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Zhao Lijia, a déclaré à la presse que "des troupes indiennes ont gravement violé le 15 juin le consensus bilatéral et franchi la frontière à deux reprises, avant de se livrer à des activités illégales et de provoquer et d'attaquer des soldats chinois, avec pour résultat une grave confrontation physique".

Des hauts gradés des deux bords s'entrelient actuellement sur place pour désamorcer la situation, selon le communiqué de l'armée indienne.

Suite à des pourparlers entre des généraux des deux armées il y a une dizaine de jours, un processus de désengagement militaire avait été convenu dans certaines des zones disputées au Ladakh.

"La Chine et l'Inde sont d'accord pour continuer à résoudre les problèmes bilatéraux par le dialogue et la consultation", a affirmé pour sa part le porte-parole chinois.

"Nous appelons une nouvelle fois l'Inde (...) à maîtriser ses troupes frontalières", a-t-il ajouté. "Ne franchissez pas la frontière, ne provoquez pas de troubles", a lancé Zhao Lijia.

FRANCE

84 plaintes déposées contre le gouvernement pour sa gestion du Covid-19

Quelque 84 plaintes ont été déposées contre le gouvernement français pour sa gestion de la crise sanitaire du nouveau coronavirus, a indiqué mardi François Molins, procureur général près la Cour de justice.

"Les qualifications pénales tournent autour des infractions d'homicide et de blessures involontaires, aux infractions de mise en danger de la vie d'autrui ou au fait de ne pas avoir pris de mesures adéquates, mettant de fait, le public en danger", a-t-il dit sur RTL, précisant "qu'il est aujourd'hui impossible de dire si ces infractions pénales ont été commises ou non par le gouvernement".

Ces plaintes ont été déposées par des citoyens auprès de la Cour de justice de la République, seule habilitée à juger des actes commis par des membres du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions et seront instruites à la fin du mois de juin. "La justice va devoir déterminer si des infractions ont été commises, s'intéresser au processus décisionnel pour identifier les éventuelles responsabilités et puis, surtout, s'attacher à essayer d'aller au cœur de la crise et au plus profond des données scientifiques connues pour savoir si, en fonction des éléments que l'on connaissait, nos responsables politiques ont pris des décisions adéquates et s'ils ont commis ou pas des infractions ou des homicides involontaires", a ajouté M. Molins.

La commission d'enquête de l'Assemblée nationale chargée d'évaluer la gestion de la crise sanitaire par l'Etat doit entamer ses travaux ce mardi, a-t-on indiqué.

Plusieurs membres du gouvernement seront auditionnés par cette commission composée d'une trentaine de députés, dont la mission est d'examiner les éventuelles défaillances du gouvernement dans la gestion de la crise du COVID-19 qui a fait près de 30.000 morts.

APS

USA - SERBIE - KOSOVO

Serbie et Kosovo d'accord pour discuter à la Maison Blanche

L'émissaire américain pour la Serbie et le Kosovo a déclaré lundi que Belgrade et Pristina avaient accepté une rencontre à la Maison Blanche afin de tenter de relancer un dialogue gelé depuis plus d'un an. La réunion a été annoncée sur Twitter par Richard Grenell, l'émissaire nommé par le président américain Donald Trump pour promouvoir un dialogue difficile entre la Serbie et son ancienne province.

"Excellente nouvelle", a déclaré Richard Grenell. "J'ai reçu un engagement des gouvernements du Kosovo et de Serbie" à mettre fin à leurs combats diplomatiques "de

façon à se rencontrer le 27 juin à Washington, à la Maison Blanche, pour des discussions de Dialogue".

Aucun des deux gouvernements n'a confirmé dans l'immédiat cette réunion même si le président kosovar Hashim Thaci a salué l'invitation sur Twitter.

Les deux anciens ennemis de la guerre d'indépendance de 1998-99 ont entamé des discussions de normalisation sous l'égide de l'Union européenne il y a près de dix ans mais ce dialogue est au point mort depuis fin 2018, quand Pristina avait imposé des taxes de 100% aux produits importés de Serbie. Pour tenter

d'obtenir la reprise des pourparlers, Richard Grenell a exercé d'importantes pressions sur les deux parties, et en particulier sur Pristina, qui vient d'annuler ces droits de douane. Belgrade n'a pas répondu à une demande de commentaire. Le président serbe Aleksandar Vucic avait cependant déclaré à demi-mots quelques heures plus tôt qu'il "n'excluait pas la possibilité" de se rendre à Washington après une visite prévue à Moscou le 23 juin. La Russie soutient la Serbie dans son refus de reconnaître l'indépendance de son ancienne province proclamée en 2008.

ALLEMAGNE

Procès du meurtrier d'un élu favorable à l'accueil de migrants

Le procès du meurtrier d'un élu favorable à l'accueil des migrants s'est ouvert, mardi, à Francfort alors que ce meurtre avait réveillé le spectre du terrorisme d'extrême droite en Allemagne, selon des médias locaux.

L'audience entamée vers 10h00 locales (08h00 GMT) a suscité un vif intérêt du public et des médias qui se pressaient nombreux devant la Haute Cour régionale de Francfort, selon les médias.

C'est en effet la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale qu'une affaire de ce type est jugée en Allemagne. Durant la nuit du



2 juin 2019, Walter Lübcke, élu du parti conservateur CDU d'Angela Merkel, a été tué par balle dans la tête sur la terrasse de sa maison à Cassel en Hesse. Après deux semaines d'en-

quête, un suspect, Stephan Ernst, 46 ans, proche de la mouvance néonazie, est interpellé et avoue le crime, avant de se rétracter et d'accuser un complice présumé. Sans

convaincre les enquêteurs. Le parquet fédéral allemand, chargé des affaires les plus sensibles, l'accuse de "meurtre aggravé" et "tentative de meurtre aggravé". Il encourt la réclusion à perpétuité. L'épouse et les deux fils de la victime, qui se sont portés parties civiles, ont tenu à assister au procès afin "d'envoyer un signal clair contre la haine et la violence", a expliqué le porte-parole de la famille, Dirk Metz, avant l'ouverture du procès. Leur avocat Holger Matt, s'est dit convaincu qu'il s'agissait d'un "meurtre planifié de sang froid, lâche et perfide, aux motivations les plus basses".

MARCHÉ DE L'ART Sotheby's rouvre à Londres avec une vente exceptionnelle consacrée à Picasso

Après 12 semaines de fermeture en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, la maison d'enchères Sotheby's a rouvert ses portes au public lundi à Londres, avant une vente exceptionnelle consacrée à Pablo Picasso qui se déroulera en ligne uniquement.

Masque de protection sur le visage, seuls quelques rares inconditionnels sont venus admirer les quelque 700 oeuvres qui seront mises en vente lors des prochaines enchères, en ce jour de réouverture pour le commerce "non essentiels" au Royaume-Uni.

Parmi elles, une pléthore de créations de l'artiste espagnol Pablo Picasso (1881-1973): plus de 200 peintures, dessins, céramiques et même palettes utilisées pour exécuter des toiles célèbres, visibles jusqu'à jeudi avant leur adjudication en ligne.

C'est une vente "inhabituelle", explique Helena Newman, présidente de Sotheby's Europe, en raison de la provenance variée des oeuvres.

Plus de 60 sont issues de la collection personnelle de la petite-fille de l'artiste, Marina Picasso, le reste provenant de collectionneurs divers.

L'idée, inédite pour cette entreprise fondée en 1744, est née en plein confinement fin mars.

"En raison du report des principales enchères du fait du Covid-19, nous réfléchissions à la manière de rajouter des ventes qui marcheraient bien en ligne".

Dessin à l'encre et au pinceau, "Le voyeur" est estimé entre 400.000 et 600.000 livres (445.000 à 667.000 euros).

Une photographie de Pablo Picasso atablée, les doigts représentés par des petits pains, prise par Robert Doisneau en 1952, est évaluée de 4.000 à 6.000 livres.

Seul un artiste prolifique comme le cubiste de Malaga pouvait donner lieu à une vente aussi variée, avec des oeuvres s'étalant de 1900 à 1972, estime Helena Newman.

QATAR Le réseau beIN lance un "plan de licenciement" au Moyen-Orient

Le réseau médiatique sportif qatari beIN a lancé "un plan de licenciement limité" pour ses activités au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, a annoncé lundi un porte-parole, évoquant l'impact de la crise du nouveau coronavirus et du "piratage".

La suspension des grandes compétitions mondiales en raison du confinement imposé à travers le monde pour contenir la pandémie du Covid-19 a sérieusement assombri les perspectives des médias sportifs et des détenteurs de droits.

"Nous avons lancé un programme de licenciement limité pour nos activités au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, qui sera aussi limité que possible, tout en assurant notre avenir à long terme", a déclaré un porte-parole de beIN, sans donner de détails, "les consultations étant en cours".

Ce programme s'explique par le contexte de la crise du Covid-19, venu s'ajouter, pour beIN, au "piratage rampant dans la région" du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, a-t-il ajouté.

Selon des sources proches du dossier, le diffuseur devrait supprimer une centaine d'emplois et réduire certains salaires.

Début juin, la direction de beIN Sports France avait confirmé un projet de réorganisation, qui pourrait entraîner selon le journal L'Equipe la suppression d'une vingtaine de postes.

Le quotidien sportif, qui prévoit 3 ans de pertes, a lui-même annoncé la semaine dernière un projet visant notamment la baisse de 10% des salaires de ses employés.

RÉOUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS La ministre de la Culture Malika Bendouda : «la décision relève du Gouvernement»

La décision de réouverture des musées et établissements culturels "relève de la politique générale du gouvernement et des orientations du Comité scientifique de suivi de la pandémie du coronavirus", a indiqué lundi à Alger la ministre de la Culture Malika Bendouda.

S'exprimant en marge d'une visite au musée des Beaux-arts d'Alger, Malika Bendouda a expliqué que le ministère de la Culture ne pouvait "prendre seul la décision de rouvrir les établissements culturels", fermés depuis mars dernier dans le cadre des mesures préventives prises par l'Etat depuis l'apparition du coronavirus.

Faisant part d'un protocole sanitaire propre à chaque établissement, Mme.

Bendouda a souligné que la levée des restrictions sur les visites de musées et la réouverture des établissements culturels publics se fera manière "graduelle".

Les directions des musées, théâtres et biblio-

thèques se doivent d'appliquer un protocole sanitaire dans le cadre du dispositif de reprise de leurs activités respectives.

A une question sur la reprise d'activités de certaines galeries d'art privées, incluses parmi d'autres activités commerciales dans le décret exécutif 20-145 du 7 juin dernier portant réaménagement du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus, la ministre a précisé qu'"aucun établissement culturel sous tutelle du ministère de la Culture n'est autorisé pour le moment à reprendre ses activités".

Interrogée sur la programmation des festivals, la ministre a indiqué que



des "plans d'action" pour la reprise des activités culturelles ont été élaborés, notant que le souci de son département était de "sauver le maximum d'activités culturelles et permettre aux artistes de reprendre le travail". Evoquant les aides octroyées au profit des artistes affiliés à l'Onda (Office na-

tional des droits d'auteur et droits voisins) dont les activités sont suspendues en raison de la pandémie de coronavirus, la ministre a assuré que l'opération s'est déroulée dans la "transparence" en tenant compte de la situation "financière" des artistes et du fonds affecté à cet effet.

CINÉMA Les lauréats du concours de l'affiche du cinéma honorés par la Cinémathèque d'Alger

Le Centre algérien de la cinématographie (CAC)- Cinémathèque d'Alger a rendu public la liste des lauréats du concours de l'Affiche de cinéma au cours duquel 6 affiches sur les 15 meilleurs posters sélectionnés ont été distinguées, a indiqué lundi un communiqué du CAC.

Le Prix de la meilleure affiche du Concours a été attribué à l'unanimité à "Bottom is Top" de Mustapha Ahmed Attia dit Amidou, tandis que le Prix

de la meilleure affiche du film algérien a été décerné ex aequo à deux affiches très artistiques en l'occurrence "Kandil el Bahr" de Malek Toumi et "Chronique des années de brasse" de Lyes Bouchelouche, indique la même source.

Réalisée par Oussama Chafai, "Inception" a mérité le Prix de la meilleure affiche du film étranger.

Le Prix du public a été attribué suite à un vote sur la page Facebook

du CAC et de la Cinémathèque à l'affiche "Hucdardam" réalisée par Chameur Samir, a-t-on ajouté.

A noter qu'une mention spéciale a été accordée par le jury à l'affiche du film "Joker" réalisée par Bessaïd Mohamed Amine pour son originalité.

Les 15 meilleures affiches du concours seront exposées dans l'ensemble des salles de répertoire du CAC, a conclu le communiqué.

CINÉMA "Cinephilia Society"... une fenêtre virtuelle pour les amoureux du 7eme art

Des jeunes de la wilaya de Djelfa ont vu dans le confinement décrété pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, une opportunité pour innover et améliorer leur quotidien, à travers la création d'un groupe sur facebook dédié aux amoureux du 7eme art.

L'idée de créer de la page "Cinephilia Society" (société d'amoureux du cinéma), dont les abonnés se comptent par milliers, "m'est venue durant le confinement sanitaire", a expliqué son créateur Nassim Brahimi, un jeune cinéphile de Djelfa et fondateur d'un ciné-club dans la wilaya, dans un entretien avec l'APS.

L'objectif premier est de mettre en place une plateforme virtuelle dans laquelle les abonnés du groupe peuvent engager des échanges sur le monde du cinéma et de la télévision, a-t-il expliqué.

"Nous travaillons pour que nos abonnés, qu'ils soient fans de cinéma ou

justes des internautes intéressés par l'art et la culture, vivent une belle aventure virtuelle", a poursuivi Nassim Brahimi.

"Cinephilia Society" a réussi à élargir sa notoriété en un court laps de temps, car les abonnés trouvent en cette page un endroit idéal pour parler de cinéma, de films et de séries télévisées, mais aussi des comédiens et réalisateurs, dont ils admirent le travail.

La promotion de notre page se fait grâce aux moyens classiques exploités généralement sur les réseaux sociaux, comme le partage de vidéos et la publicité, a expliqué le jeune Nassim, ajoutant : "Nous sommes un groupe de fans de cinéma et nos abonnés nous assurent tout le soutien nécessaire pour aller de l'avant".

L'intérêt du public pour notre page est notre plus grande satisfaction et l'encouragement qui nous pousse à évoluer et réussir, s'est félicité Nassim Bra-

himi, poursuivant vouloir apporter "à l'avenir un important développement pour ce groupe, de sorte qu'il dépasse les frontières des réseaux sociaux".

Concernant ses projets futurs, le jeune cinéphile compte créer "un site électronique et une revue de cinéma, qui serait un trait d'union entre le 7eme art et les amoureux du cinéma".

"Nous souhaitons également créer un contenu propre au groupe, comme des courts métrages", a-t-il fait savoir.

Entretiens avec des invités de marque

En dépit de son récent lancement sur le réseau social, le groupe "Cinephilia Society" a vu le passage d'invités de marque et de renommée internationale du monde du cinéma et de la télévision.

Le premier entretien réalisé par cette page a été avec l'astrophysicien Nidhal Gusseoum, pour un

débat autour du film "2001: A Space Odyssey" (2001 : l'Odyssée de l'espace) de Stanley Kubrick, un des cinéastes majeurs du 20e siècle.

Le 2eme invité de marque du groupe fut le photographe américain David Molina, dont la langue anglaise n'a pas été une entrave pour les jeunes qui se sont entretenus avec lui avec brio sur divers sujets liés à cet art.

D'autre invités et non des moindres seront prochainement accueillis par la page, à savoir le comédien émirati Mansour El Fili et le comédien syrien Djamel Slimane.

A noter que la ministre de la Culture, Malika Bendouda, avait particulièrement loué la création de la page "Cinephilia Society", à travers un post sur son compte Twitter, dans lequel elle avait écrit : "Une culture cinématographique et une initiative exceptionnelle, je vous salue les jeunes, BRAVO".

PHOTOGRAPHIE

Décès du photographe Kays Djilali

Le photographe et maquettiste Kays Djilali, qui a illustré avec ses remarquables photographies une dizaine d'ouvrages et livres d'art, est décédé dimanche en France à l'âge de 59 ans, a-t-on appris auprès de son éditeur.



Le photographe a exposé ses œuvres dans plusieurs galeries en Algérie et à l'étranger notamment au Maroc, en Chine et en Russie.

Il a fait découvrir la ville d'Alger autrement aux lecteurs des beaux-livres "10 balades à Alger" (2007) de Karrine Thomas et Philomène Bon et de "Alger sous le ciel" de Nina Bouraoui et Malek Allaoua.

Il signe également l'ouvrage "Aurès vivre la terre chaouié" en 2011 dédiée à la beauté des paysages et à la richesse des Aurès et qui sera suivi par l'expo-

sition "Aurès, patrimoine, mémoire et résistance" en 2016 à Alger.

Avec le photographe Yacine Ketti, Kays Djilali avait contribué avec ses remarquables prises de vue à l'illustration de "Le patrimoine de l'eau en Algérie, mémoire et permanence" (2012), un beau livre regroupant les travaux d'une dizaine d'auteurs sur la problématique de l'eau en environnement urbain, montagnard et saharien.

L'objectif de Kays Djilali a également sublimé la beauté de la ville des pnt

suspendu avec des clichés publiés dans "Constantine: mémoire, patrimoine et passion" (2017) de Noureddine Nesrouche. Dans le cinéma, Kays Djilali est coréalisateur avec Djamel Benramdane de "Le piège" (2006), un long métrage documentaire consacré au quotidien tourmenté des migrants subsahariens dans les pays du Maghreb, un sujet que le photographe avait également développé en beau-livre en 2008 intitulé "La nuit sur la figure", préfacé par le romancier Yasmina Khadra.

CINÉMA

La cérémonie des Oscars repoussée au 25 avril 2021 à cause de la pandémie

La prochaine cérémonie des Oscars a été repoussée de deux mois à cause de la pandémie de coronavirus et est désormais programmée le 25 avril, a annoncé lundi l'Académie des arts et sciences du cinéma qui remet les prestigieuses récompenses.

La 93e édition des Oscars devait initialement se tenir le 28 février mais la crise sanitaire a provoqué la fermeture des cinémas et bouleversé le calendrier des productions hollywoodiennes.

L'Académie a donc également étendu la période de sortie des films éligibles aux Oscars, qui passe du 31 décembre 2020 au 28 février 2021.

Elle espère ainsi "donner une cinéastes la souplesse nécessaire pour terminer et sortir leurs films sans être pénalisés", expliquent les responsables de l'Académie dans un communiqué.

L'Académie avait déjà récemment assoupli son règlement pour permettre exceptionnellement aux oeuvres sorties directement sur les plateformes de vidéo à la demande de concourir.

La plupart des salles de cinéma américaines restent fermées, avec en toile de fond la crainte d'une résurgence de l'épidémie de Covid-19 dans de nombreux Etats.

Aucune décision n'a encore été prise sur le fait de savoir si la cérémonie des Oscars se déroulera devant son parterre de stars habituel ou se transformera en remise des prix "virtuelle".

"Nous évoluons en terrain inconnu cette année et nous continuerons à travailler avec nos partenaires de l'Acadé-



mie pour garantir que le spectacle de l'an prochain soit sûr", souligne de son côté Karey Burke, présidente d'ABC qui diffuse cette soirée phare de Hollywood.

Le report annoncé lundi répond aux inquiétudes de nombreux professionnels du cinéma qui estiment que les films sortis en 2020 seraient trop peu nombreux pour permettre une sélection solide.

Les Oscars ont déjà été reportés par le passé, comme en 1938 après des inondations à Los Angeles, après l'assassinat de Marthin Luther King en 1968 et la tentative d'assassinat commise contre le président Reagan en 1981. Mais jamais la cérémonie n'avait été décalée de plus d'une semaine.

L'inauguration du musée des Oscars, dont la construction est en voie d'achèvement à Los Angeles, a également été reportée par l'Académie. Le site, qui devait être présenté au public le 14 décembre prochain, ouvrira finalement ses portes le 30 avril 2021, dans la foulée de la 93e édition des Oscars.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL TAREF
DAIRA DE BESBES
COMMUNE DE ZERIZER
(NIF) 0984 3619 50783 09

Avis d'attribution provisoire

En application des dispositions de l'article 65-73 et 82 du décret N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services public.

Le président de l'assemblée populaire communale de Zerizer informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national n° 01/2020 paru en date du 18/05/2020 et 18/05/2020 dans les 02 journaux DK- news et Ennsar)

Relatif à la réalisation de projet:

1/Aménagement urbains cité des ingénieurs .

Qu'après l'analyse des offres techniques et financières en date du 08/06/2020 le projet est attribué provisoirement au entreprise suivante :

N°	Intitulé du projet	Entreprise choisie	N° d'identification fiscale	Montant en T.T.C(DA)	Délai	Critères de choix
01	Aménagement urbains cité des ingénieurs	HENCHIR Abderrahmane	188230102802176	9 437 492.30	45 Jours	Moins disant

Conformément au disposition de l'article 82 du décret N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services public

Les soumissionnaires s'opposant à ce choix peuvent déposer un recours auprès de la commission des marchés de l'A.P.C de Zerizer dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

NIF : 410006000016020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°45/2020, relatif aux travaux de réalisation d'un réseau d'AEP à chéréga commune de Chéréga, qu'à l'issue de l'évaluation des offres le soumissionnaire suivant est retenu provisoirement.

SOUSSIONNAIRES RETENUS	NOTE DE L'OFFRE TECHNIQUE (60 pts)	EVALUATION FINANCIERE	MONTANT DA TTC	NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE DU SOUMMISSIONNAIRE RETENU	OBS.
Sarl TAHB	53,00	Offre moins disante	Montant de l'offre 89.979.351,00	N°161160600185183	Offre retenue avec un délai de réalisation de (03) mois.

Pour les soumissionnaires non retenus, ils peuvent se rapprocher de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, et en cas de contestation ils peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya d'Alger dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

ATHLÉTISME

Kevin Mayer se sépare de son entraîneur historique

Le recordman du monde français du décathlon Kevin Mayer a décidé de quitter son entraîneur Bertrand Valcin, qui l'a accompagné depuis douze ans vers les sommets de sa discipline, a indiqué une source proche du dossier.

Le duo, qui s'entraînait à Montpellier, se sépare donc, comme révélé par le site du quotidien sportif français L'Equipe, à un peu plus d'un an des Jeux olympiques de Tokyo (prévus en 2020 mais repoussés à 2021 en raison de la pandémie de coronavirus), le titre majeur qui manque au palmarès du Français de 28 ans. En douze ans à ses côtés, Bertrand Valcin a accompagné le décathlonien vers l'argent olympique (2016), le titre mondial (2017) et le record du monde (9.126 points) en septembre 2018.

RUGBY

Pas de calendrier international en 2020

Il n'y aura pas de calendrier global en 2020. Les acteurs du rugby mondial, réunis à Dublin lundi, ont décidé de poursuivre leur réflexion sur le calendrier international, a annoncé World Rugby, qui statuera le 30 juin sur le nombre de matches internationaux de l'automne.

«World Rugby se félicite de l'engagement pris entre les principales parties prenantes du jeu de poursuivre le dialogue concernant les ajustements potentiels du calendrier international mondial», selon le communiqué publié lundi, qui précise qu'une décision finale sur le calendrier 2020 sera prise «le 30 juin par le conseil de World Rugby».

Sur invitation de l'instance dirigeante, les six nations du Tournoi, les quatre du Rugby Championship, les Lions britanniques et irlandais, l'organisateur des Coupes d'Europe l'EPCR, les trois ligues européennes (Premiership, Top 14 et Pro 14), étaient en effet réunies en visioconférence pour entamer les discussions autour d'une nécessaire refonte du calendrier.

«La pandémie de Covid-19 ayant un impact significatif sur le calendrier 2020 et les finances des fédérations et des clubs, toutes les parties ont reconnu la nécessité de convenir d'une solution de compromis qui permette à la fois aux compétitions nationales et internationales de se terminer cette année», ajoute le communiqué.

«En l'absence d'un alignement complet, des échanges d'information et des discussions supplémentaires seront entrepris avec toutes les parties concernant la viabilité des ajustements proposés pour les week-ends de mise à disposition des joueurs internationaux en 2020 stipulés par l'article 9 (sur la mise à disposition des joueurs, NDLR)», explique World Rugby, qui estime que «ces ajustements permettront de jouer les matches reportés dans une fenêtre ajustée à partir d'octobre tout en permettant l'achèvement des compétitions de clubs existantes».

Dans un communiqué, «la LNR et la Premiership ont regretté durant la réunion être mis devant le fait accompli, sans consultation préalable». «La LNR et la Premiership considèrent que cette réunion doit être le début du processus de négociation qui doit répondre aux enjeux du rugby mondial sans sacrifier le rugby professionnel et l'édifice du rugby français».

(...) Concernant le calendrier de la saison prochaine, La LNR et la Premiership s'opposent à une modification précipitée de l'article 9, tout en restant ouvertes à des échanges avec les fédérations de gré à gré pour renforcer le nombre de matches internationaux dès 2020 et en réponse à la situation exceptionnelle de Covid-19. A l'automne, les Bleus pourraient ainsi rattraper trois matches, contre l'Irlande (Tournoi des six nations) et deux face à l'Argentine (tournoi de juillet), avant d'affronter l'Australie, l'Afrique du Sud et la Géorgie.

APS

CYCLISME / ALGÉRIE - PANDÉMIE
La Fédération prépare la reprise de ses activités

La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) a annoncé lundi avoir «entrepris certaines démarches en vue de la reprise des activités» et qui se fera dès que les pouvoirs publics auront annoncé la fin de la pandémie du nouveau coronavirus et la levée du confinement.

«Le plan d'action concerne d'abord la reprise des entraînements, puis des compétitions» a expliqué la FAC dans un bref communiqué, diffusé lundi sur son site officiel. «La priorité sera donnée aux cyclistes qualifiés aux prochains Jeux olympiques d'été, et ceux qui ont des chances de participer à d'autres compétitions internationales officielles» a encore précisé l'instance fédérale. Dans cette perspective, la FAC a transmis au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) un protocole sanitaire des entraînements et des compétitions, et elle attend son approbation par la tu-



telle avant de le publier. «Les cyclistes sélectionnés seront soumis à un contrôle

médical, qui se fera au niveau du Centre national de la médecine du sport»

(CNMS) d'Alger, a encore détaillé l'instance fédérale dans son communiqué.

BASEBALL

Le patron de la MLB craint que la saison n'ait pas lieu

Le commissaire de la ligue professionnelle de baseball Rob Manfred, a déclaré lundi qu'il y avait «un risque réel» que la saison 2020, retardée par le coronavirus, soit annulée à cause du conflit financier entre employeurs et joueurs.

«Je ne suis pas confiant», a ainsi soufflé Manfred au micro d'ESPN, avec un tout autre ton que celui adopté une semaine auparavant, où il s'était dit à «100%» optimiste quant à la perspective de voir des matches de baseball cette année.

«Je pense qu'il y a un risque réel et tant qu'il n'y aura pas de dialogue, ce risque réel demeurera», a-t-il ajouté à propos du spectre d'une annulation.

Le syndicat des joueurs (MLBPA) a en effet mis fin samedi aux négociations avec la ligue, qui représente les patrons de clubs, affirmant que de nouvelles discussions «seraient futiles».

Les deux parties restent fortement divisées sur les conditions financières

pour les joueurs dans le cadre d'une saison raccourcie en raison de la pandémie. Le championnat devait initialement commencer le 26 mars.

Manfred a estimé que le différend portait atteinte à l'image du baseball. «C'est juste un désastre pour notre sport, il n'y a aucun doute à ce sujet», a-t-il déploré. «Cela ne devrait pas se produire, et il est important que nous trouvions un moyen de surmonter ce problème, pour remettre le jeu au premier plan, sur le terrain, pour nos fans».

«Les propriétaires sont déterminés à 100% à faire en sorte qu'on rejoue au baseball cette année. Malheureusement, je ne peux pas vous dire que je suis sûr à 100% que ça va arriver», a-t-il résumé.

La MLB a prévenu le syndicat des



jeux qu'il n'établirait pas de calendrier tant que la MLBPA ne renoncerait pas à prétendre que la direction avait violé l'accord initial conclu mars entre les deux parties. «Cette dernière menace n'est qu'une preuve de plus que la MLB est de mauvaise foi depuis le début», a répliqué Tony Clark, directeur exécutif du syndicat. Leur «but a toujours été d'imposer des réductions de salaire supplémentaires aux joueurs», a-t-il déploré.

RUSSIE - DOPAGE

World Athletics refuse de reporter le paiement d'une amende

World Athletics a annoncé lundi avoir rejeté la demande de la Fédération russe d'athlétisme (Rusaf) de reporter le paiement d'une amende infligée pour ses manquements aux règles antidopage.

Cette amende de cinq millions de dollars (4,4 millions d'euros) à laquelle la Fédération russe d'athlétisme a été condamnée en mars doit être réglée le 1er juillet au plus tard.

Si Rusaf ne paye pas dans les délais impartis, son quota de dix athlètes russes autorisés à courir sous bannière neutre sera suspendu.

«Nous confirmons avoir reçu la demande de Rusaf de reporter le paiement, a indiqué la porte-parole de World Athletics, Nicole Jeffery, dans un communiqué.

«Nous avons répondu qu'il n'y aurait pas de change-

ments aux sanctions», a-t-elle précisé.

«Le délai pour le paiement est le 1er juillet 2020», souligne le communiqué.

Le vice-président de Rusaf, Edouard Bezouglov, a annoncé dimanche que la Fédération russe d'athlétisme avait envoyé une lettre à World Athletics pour demander de reporter le paiement puisqu'il «est difficile de verser cette somme en ce moment».

«Nous n'avons pas cet argent», avait-il déjà déclaré début juin, dans un entretien à un site sportif russe d'informations. La Fédération russe d'athlétisme n'a pas souhaité faire de commentaires.

La semaine dernière, plusieurs athlètes russes dont la star Maria Lasitskine ont appelé leur fédération à régler l'amende due à World



Athletics, en disant craindre qu'ils manquent non seulement «la prochaine saison internationale, mais aussi les Jeux olympiques de Tokyo».

World Athletics a gelé en novembre 2019 le processus permettant à des athlètes triés sur le volet de participer aux compétitions hors de Russie, la Fédération russe étant accusée d'avoir aidé le vice-champion du monde de hauteur 2017 Danil Lysenko à échapper à une sanction pour manquements à ses

obligations de localisation pour des contrôles inopinés.

L'instance avait également gelé le processus de réintégration de la Russie, suspendue depuis novembre 2015 pour avoir instauré un système de dopage institutionnel.

En mars, World Athletics a autorisé un maximum de dix athlètes russes à participer sous bannière neutre aux compétitions et aux Jeux olympiques de Tokyo, prévus en 2021.

La FAF remet au MJS le projet-protocole des mesures envisagées pour la reprise des activités

La Fédération algérienne de football (FAF) a remis, lundi, au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) le document portant «Mesures envisagées pour la remise du jeu», en relation avec la pandémie de coronavirus (Covid-19), a indiqué mardi l'instance fédérale.

Le dossier comprend une série de recommandations dont essentiellement, «un protocole médical pour un retour au jeu élaboré par la Commission médicale fédérale, présidée par le Dr Djamel-eddine Damerdjil et un volet consacré aux recommandations techniques produit par la Direction technique nationale (DTN), sans compter tous les documents réferents», selon la FAF. Cette dernière doit attendre la validation du document-protocole par les autorités compétentes avant de le porter à la connaissance des acteurs du football ainsi que des médias, a précisé l'instance. La commission



médicale de la FAF, composée de 27 professeurs et médecins, avait appelé lundi les clubs à l'obligation

de maintien du dispositif sanitaire «strict» en vigueur et à la recherche active et systématique des sujets

contacts en cas de contagion au Covid-19, afin de rompre rapidement la chaîne de transmission.

ALGÉRIE

La convention tripartite, entre les clubs, le cabinet d'expertise et la DCGF sera bientôt signée (FAF)

Le rapport à remettre au ministère de la Jeunesse et des Sports sur la situation du football professionnel et la finalisation du projet de convention tripartite entre les clubs, le cabinet d'expertise et la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) sont les deux principaux points qui ont été débattus au cours d'une réunion de travail, tenue lundi au siège de la Fédération algérienne de football (FAF), sous la direction

du président Kheireddine Zetchi. Deux membres influents de la DCGF, dont le président Réda Abdouche ont été conviés à cette réunion, tenue à Dely Ibrahim, alors que Zetchi était accompagné de Mohamed Saâd, le secrétaire général de la FAF.

Côté Direction de contrôle de gestion et des finances, c'est Abdelhakim H'Maidi qui avait accompagné Abdouche à cette réunion, ayant porté dans un premier lieu sur l'état

d'avancement du rapport sur la situation du football professionnel, qui doit être transmis prochainement au MJS, puis sur la finalisation du projet de convention tripartite, entre les clubs, le cabinet d'expertise et la DCGF.

«La signature de cette convention tripartite est prévue dans les tous prochains jours» a annoncé la FAF dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

LIGUE 2/ASM ORAN

Le club a besoin d'au moins 30 millions DA pour terminer la saison

L'ASM Oran, qui aspire toujours à accéder en Ligue 1 de football à l'issue de l'exercice en cours, aura besoin d'au moins 30 millions de dinars pour terminer la saison dans des «conditions normales» après la décision du bureau fédéral de la FAF d'aller au terme de l'actuelle édition du championnat, a appris l'APS de la direction du club oranais.

Privée de sponsors depuis le début de cet exercice, la formation de «M'dina J'dida» table sur une aide spéciale de la part des autorités locales pour faire face à ses obligations, si la compétition, à l'arrêt depuis la mi-mars dernier en raison de la pandémie de Covid-19, venait effectivement à reprendre,

a précisé la même source. Le deuxième club phare de la capitale de l'Ouest fait face à une crise financière aigüe depuis plusieurs années.

Sa situation a davantage empiré depuis l'été dernier, puisqu'«hormis quelques primes de matchs que ses responsables ont pu accorder à leurs joueurs, ces derniers n'ont encore perçu aucun salaire, «une situation inédite», avait commenté dernièrement l'entraîneur de cette équipe, Salem Laoufi, dans une déclaration à l'APS. Face justement à cette impasse dans lequel se retrouve le club, et même si son coach croit toujours dur comme fer en les chances des siens de terminer parmi les quatre premiers, syno-

nyme d'un retour parmi l'élite après cinq ans d'absence de ce pallier, la direction de l'ASMO table toujours sur un arrêt définitif du championnat.

Cela s'est traduit, il y a quelques temps, par une initiative de la part du club pour rassembler les formations de l'Ouest en vue d'entreprendre une action commune visant à réclamer une fin prématurée de l'exercice.

Cette initiative justifiée par l'incapacité de ces clubs de faire face aux dépenses supplémentaires engendrées par l'application du protocole sanitaire qui devrait être mis en vigueur lors de la reprise de la compétition, a été vouée à l'échec, rappelle-t-on. Dos au mur, la direction de

l'ASMO, qui cumule plus de 15 millions de dinars comme dettes relevant de l'exercice passé, place tous ses espoirs sur les autorités locales pour venir à son aide si les pouvoirs publics donneraient leur feu vert pour la reprise du championnat, après que la FAF ait transmis, mardi, le protocole sanitaire au ministère de la tutelle, en prélude d'un retour à la compétition. Avant l'interruption du championnat, les Vert et Blanc occupaient la huitième place au classement avec 32 points, distancés de quatre unités par le quatrième et dernier potentiel promu, le RC Relizane, mais ils comptent un match en moins, et ce, avant sept journées de la clôture de l'épreuve.

L'Algérien Adam Ounas pressenti à Lille

L'international algérien Adam Ounas sociétaire de Naples (Serie A) serait convoité par Lille (Ligue 1 française), a indiqué lundi le site footmercato.

Selon la même source, Ounas devrait arguer le départ de l'international argentin, Nicolas Gaitan dont le contrat expire le 30 juin

2020. Ounas (23 ans), avait été prêté par Naples à l'OGC Nice pour une saison, mais la direction du club azuréen a décidé de ne pas lever l'option d'achat.

À Nice cette saison, le champion d'Afrique algérien a disputé 19 matches, inscrivant 4 buts et quatre passes décisives.



ITALIE

Bennacer, l'un des joueurs préférés de Modric

L'international algérien du Milan AC (Serie A italienne de football), Ismail Bennacer, est considéré comme l'un des joueurs préférés du milieu offensif croate du Real Madrid et Ballon d'or 2018, Luka Modric, a indiqué ce dernier.

«Mes joueurs préférés? J'ai toujours aimé les joueurs de style. Totti, Del Piero, Pirlo. Il y a maintenant des jeunes qui promettent beaucoup, surtout Zaniolo, un talent pur. De plus, Sensi est très intéressant.

J'aime aussi Insigne, Papu Gomez, Ribéry et Bennacer», a-t-il déclaré sur les colonnes du quotidien italien La Gazzetta dello Sport.

Bennacer (22 ans), devenu une pièce maîtresse dans le dispositif de l'entraîneur Stefano Pioli, s'est engagé avec Milan en août 2019 pour un contrat de cinq saisons, soit jusqu'en 2024, contre un montant de 16 millions d'euros, en provenance d'Empoli, relégué en Serie B.

L'Algérien, désigné meilleur joueur de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 remportée par les «Verts» en Egypte, a été déjà encensé par son coéquipier et gardien de but international italien Gianluigi Donnarumma, ainsi que par l'ex-joueur vedette du club, Demetrio Albertini.

Considéré comme l'un des internationaux algériens les plus convoités durant cette période, Bennacer intéresserait plusieurs formations européennes telles que le Paris SG, Manchester City, ou encore le Real Madrid.

De son côté, la direction milanaise, qui aurait fixé la clause libératoire de Bennacer à plus de 45 millions d'euros, ne compte pas céder aussi facilement l'une des révélations du club lombard. Pour son retour à la compétition après une suspension de trois mois provoquée par la pandémie de coronavirus, l'AC Milan a été éliminé vendredi en demi-finales de la Coupe d'Italie en faisant match nul (0-0) sur le terrain de la Juventus de Turin (1-1 à l'aller).

Chelsea entame les discussions avec Brentford pour Benrahma

Chelsea, actuel 4e au classement de Premier league anglaise de football, aurait entamé des discussions avec Brentford (Div.2 anglaise) pour s'attacher les services de l'attaquant international algérien Said Benrahma, rapporte lundi RMC Sport sur son compte Twitter.

Selon des informations du média français, détenteur des droits de retransmission de la Premier league, le club londonien a même fait part de son intérêt à Brentford, sans pour autant transmettre d'offre pour le moment.

Avant l'arrêt de la saison en raison de la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus (COVID-19), Benrahma (24 ans) en était à 10 buts en 34 matches et 7 passes décisives.

Cette saison, l'ancien niçois était même considéré comme l'un des meilleurs joueurs de la Championship.

Arsenal, Leicester City, ou encore Aston Villa, sont aussi intéressés par son profil.

Selon plusieurs indiscretions, Brentford demandera au moins 20 millions d'euros pour céder le joueur algérien.

Depuis son arrivée en Angleterre en 2018, Benrahma est en train de réaliser sa meilleure saison sur le plan statistique. Benrahma est plus que jamais dans la forme de sa vie avec Brentford. A Brentford avec lequel son contrat cours jusqu'au 2022, l'enfant de Ain Témouchent est devenu l'une des pièces maîtresses de son équipe, contribuant grandement à la 4e place que son équipe occupe en Championship, synonyme de barrages d'accèsion en Premier league.

PSG

Neymar rejette une offre de 100 millions d'euros

L'attaquant brésilien du Paris SG (Ligue 1 française), Neymar, a rejeté une première proposition du club parisien qui lui offrirait 100 millions d'euros en bonus de renouvellement, car son intention est toujours de revenir au FC Barcelone l'été prochain, a rapporté mardi le quotidien sportif espagnol Mundo Deportivo.

Le PSG est toujours déterminé à convaincre Neymar de prolonger son contrat au-delà de 2022, comme l'a déjà expliqué le directeur sportif de l'équipe parisienne, Leonardo, qui souhaitait continuer à compter sur Neymar ainsi que Mbappé.

Par ailleurs, le journal Le Parisien assure que la prévision du club parisien est que le FC Barcelone ne pourra pas le signer cet été en raison de sa situation économique délicate, provoquée par la pandémie de coronavirus.

Leonardo veut désactiver l'option du Barça avant la reprise de la Ligue des champions afin de ne pas vivre un épisode comme celui de l'été dernier, dans lequel jusqu'au dernier jour, le club du Barça négociait pour obtenir Neymar avec une dernière offre de 130 millions plus le transfert de Rakitic, Todibo et transfert de Dembélé.

De plus, Leonardo ne veut pas courir le risque que l'ancien joueur du Barça continue encore une année sans prolonger son engagement, car dans cette situation, il serait contraint de le vendre en 2021 pour ne pas le voir devenir gratuit en 2022.

PREMIER LEAGUE (MISE À JOUR/28E JOURNÉE) Reprise mercredi, avec Manchester City - Arsenal à l'affiche

La Premier League anglaise de football, après trois mois d'interruption en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, reprendra ses droits mercredi, avec en tête d'affiche un duel de titans entre Manchester City et Arsenal, alors que le leader, Liverpool, rêve d'être sacré dès dimanche, contre le voisin Everton.

En redémarrant par deux matchs en retard de la 28e journée, la Premier League s'offre en effet un choc d'envergure dès son premier soir, entre le Manchester City de Pep Guardiola, et Arsenal, entraîné par son ancien adjoint Mikel Arteta, avec un enjeu de taille : une défaite des Citizens (2e, 57 pts) ouvrirait la voie à un titre précoce de Liverpool (1er, 82 pts), car il pourrait se réaliser dès dimanche, à l'occasion du derby face à Everton, cette fois pour le compte de la 30e journée.

Un scénario rêvé pour les Reds, qui n'ont plus remporté le moindre titre de champions d'Angleterre depuis 30 ans et quoi de mieux pour les supporters de Liverpool qu'un sacre chez le rival local, Everton.

Seule ombre au tableau : le derby, d'ordinaire bouillant, se jouera à huis clos, les conditions sanitaires pour un retour des fans en tribunes n'étant pas réunies.

Pour arracher ce titre tant attendu, encore faudra-t-il que les Reds retrouvent leur niveau étincelant du début de saison, qui les a vus prendre un gigantesque avance de 25 points en championnat, et pas celui de leurs dernières semaines de compétition, fin février et début mars, qui les a vus sortir en quelques jours de la Coupe d'Angleterre et de la Ligue des champions et subir leur première défaite de la saison en championnat à Watford (3-0).

La Ligue des champions dans toutes les têtes

Le match de mercredi revêt aussi une importance de taille pour Arsenal. Les Gunners, seulement 9es du championnat avant son interruption (avec 40 pts), ont besoin d'une victoire pour continuer de croire à la 4e place, qualificative pour la Ligue des champions et actuellement occupée par Chelsea (48 pts), derrière Leicester troisième (53 pts). La C1 sera aussi dans toutes les têtes vendredi, avec la réception de Manchester United (5e, 45 pts) par Tottenham (8e, 41 pts).

Deux clubs aux trajectoires opposées avant l'interruption du championnat : les Red Devils restaient sur deux victoires et un nul en trois rencontres, Tottenham sur deux défaites et un nul. Enfin, si le titre n'est pas joué d'ici là, il pourrait à nouveau être mis en jeu lundi, en clôture de la 30e journée, qui verra Manchester City recevoir Burnley (10e, 39 pts). Même si, pour les «Citizens», l'objectif consiste à présent à protéger leur deuxième place de la menace de Leicester.

APS

AFFAIRE MCA-USMA Achour Djelloul : «Confiant quant à l'aboutissement de notre appel au TAS»

Achour Djelloul, P-dg du Groupe Serport, actionnaire majoritaire de l'USM Alger, s'est dit lundi «confiant» quant à l'aboutissement de l'appel déposé au niveau du Tribunal arbitral du sport (TAS) à Lausanne (Suisse), dans l'affaire du match perdu sur tapis vert face au MC Alger.

«Au vu de l'audience tenue le 5 juin par visio-conférence, le dossier exposé par nos avocats et les arguments présentés ce jour-là, je reste confiant quant à l'aboutissement de notre appel pour pouvoir enfin récupérer les trois points délaqués.

Nous attendons le verdict avec impatience, j'espère qu'il nous sera favorable», a indiqué à l'APS le premier responsable usmiste.

L'USMA avait boycotté son derby contre le MCA en raison de sa programmation pendant une date Fifa, alors que son effectif était amoindri par l'absence de joueurs retenus en sélection militaire et de son international libyen Muaid Ellafi, convoqué en équipe nationale de son pays.

Après un premier recours rejeté par la commission d'appel de la Fédération algérienne de football, le TAS algérien avait confirmé la première décision prononcée par la commission de discipline de la Ligue : match perdu et défalca-



tion de trois points. Par ailleurs, Achour Djelloul s'est livré de nouveau sur une éventuelle reprise de la compétition, suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19).

«J'ai déjà exprimé mon souhait de voir le championnat reprendre, en raison notamment de l'enjeu qui reste pour certaines formations dont l'USMA.

Pour le moment, aucune décision n'a été prise, mais selon mes informations, cela ne saurait tarder», a-t-il ajouté.

Dans un sujet lié à la suspension de la compé-

titon, le P-dg du Groupe Serport a indiqué que le club a procédé «officiellement» à une baisse salariale pour certains joueurs.

«Nous avons joint l'acte à la parole en procédant à une baisse salariale pour les joueurs, dont les rémunérations sont très importantes.

Les autres éléments percevront le même salaire. C'est une procédure logique au vu de l'impact économique du COVID-19», a-t-il expliqué.

Enfin, et interrogé sur le travail effectué par le nouveau directeur sportif Antar Yahia, le P-dg du

Groupe Serport a indiqué que l'ancien défenseur international algérien «est en train de ratisser large» pour former une équipe compétitive et conquérante en vue de la saison prochaine.

«Il a déjà entamé son travail à distance, en contactant notamment des joueurs étrangers.

Il est impatient de venir à Alger, il le fera dès la réouverture des frontières aériennes. Je ne connais pas l'identité des éléments contactés, ou encore moins l'entraîneur ciblé, mais je lui fait confiance, il a carte blanche», a-t-il conclu.

DIVISION NATIONALE AMATEUR (GR. OUEST) Le président du CR Temouchent annonce sa démission

Le président du CR Temouchent, leader incontesté de la division nationale amateur de football (Gr. Ouest), Houari Talbi, a annoncé mardi qu'il démissionnait de son poste à l'issue de l'exercice en cours, interrompu depuis la mi-mars dernier en raison de la pandémie du Covid-19.

Houari Talbi a accusé, dans un message posté sur sa page Facebook officielle, certaines parties dans l'entourage du CRT, sans les nommer, de «vouloir saboter le club qui a s'est tracé comme objectif à court terme d'accéder en Ligue 1».

«Face à ces manœuvres qui visent personnellement, et par lesquelles leurs auteurs veulent briser les espoirs des supporters de voir

leur équipe rivaliser avec les meilleurs sur la scène nationale, j'ai décidé de partir dès la fin de la saison. Je remercie tous ceux qui m'ont aidé pendant tout mon parcours avec le CRT», a-t-il écrit.

Cette montée au créneau du premier responsable de la formation de l'Ouest du pays intervient après qu'une subvention allouée récemment par la commune d'Ain Temouchent au profit du club ait été bloquée par un créancier.

La subvention en question n'était attendue depuis plusieurs mois par la direction du CRT afin de régulariser, ne serait-ce que partiellement, la situation financière de ses joueurs auteurs d'un parcours de premier ordre cette saison, a ex-

pliqué Houari Talbi. Les gars de Ain-Temouchent, qui ont accédé la saison dernière en division nationale amateur, dominent de bout en bout leur championnat parvenant à assurer leur accession en Ligue 2 avant l'heure. En effet, l'équipe caracole en tête du classement après 24 journées avec 49 points, devançant le 2e l'IRB El Kerma de neuf unités, et le 7e, l'US Remchi de 17 points, sachant que les six premiers accèderont en Ligue 2, si la compétition venait de reprendre. L'équipe entraînée par l'ancien défenseur international, Omar Belatoui, ambitionnait, selon son président, de viser une troisième montée consécutive la saison prochaine en Ligue 1

ARABIE SAOUDITE

L'entraîneur Zekri (FC Damac) remplacé provisoirement par un saoudien

Le club saoudien de première division, FC Damac a annoncé mardi dans un tweet, avoir demandé à sa fédération d'autoriser le sélectionneur de l'équipe olympique, à préparer la reprise du championnat en attendant le retour de l'entraîneur algérien Noureddine Zekri.

«En l'absence de l'entraîneur Zekri, actuellement en Italie avec sa fa-

mille, nous avons sollicité la fédération saoudienne de football pour nous prêter le sélectionneur des espoirs, Saad Achahri, pour la reprise des entraînements dimanche prochain, et jusqu'au retour de notre coach», a expliqué la même source.

D'autre part, la direction du FC Damac a démentit les informations relayées par la presse locale faisant état du refus

du technicien algérien de terminer la saison qui va reprendre le 4 août prochain en Arabie saoudite.

«Ce qui a été rapporté par quelques médias sur le refus de Zekri de revenir au club est dénué de tout fondement.

Le coach avait été autorisé le 11 juin à rejoindre sa famille en Italie, vu que le championnat était à l'arrêt et aucune date pour la reprise n'avait été prise», a expliqué Abdela ziz Al Fayçal, le premier responsable du FC Damac. L'ancien entraîneur de l'ES Sétif avait succédé en octobre 2019 au Tunisien Nabil Kouki (aujourd'hui coach de l'ES Sétif). Avant l'arrêt du championnat en Arabie saoudite, le FC Damac occupait la 15ème et avant dernière position, avec seulement 18 points en 22 rencontres.

CR7 vexé par son échec sur penalty

Selon La Gazzetta dello Sport, l'ancien crack du Real Madrid serait même vexé d'avoir échoué dans sa tentative et entend montrer un autre visage contre le Napoli dans deux jours. Maurizio Sarri l'a bien compris et veut « transformer CR7 en CR9 » pour qu'il soit son buteur providentiel en finale. Pour le coach italien, il ne fait aucun doute que Cristiano Ronaldo saura se relever et être décisif lors de cette rencontre.



BALE RETOURNE (ENCORE) À L'INFIRMERIE

Entré en jeu lors de la victoire contre Eibar ce dimanche en Liga (3-1), Gareth Bale s'est encore blessé et se dirige vers un forfait lors du prochain déplacement du Real Madrid sur la pelouse de Valencia ce jeudi. L'international gallois a été victime d'une contracture musculaire lors de cette rencontre et n'a pas pu participer à la séance d'entraînement programmée ce lundi par Zinedine Zidane. De quoi contrarier encore un peu plus le coach français dont les relations avec Bale sont déjà tendues. Auteur d'une saison décevante (2 buts seulement en 15 apparitions en championnat), Bale est encore annoncé sur le départ cet été c o m m e chaque année depuis plusieurs saisons. Sous contrat jusq'en 2022, l'ancien joueur de Tottenham est dans le viseur de plusieurs clubs de Premier League même si son salaire pose problème au vue de son faible rendement.

BALLON D'OR : LEWANDOWSKI ÉVALUE SES CHANCES

Inarrêtable à la pointe du Bayern Munich, Robert Lewandowski (31 ans, 39 matchs et 45 buts toutes compétitions cette saison) sera probablement un sérieux candidat au prochain Ballon d'Or.

Ce n'est pas une obsession pour l'attaquant polonais, qui croit tout de même en ses chances. "Il rigole) J'étais en décembre dernier à la cérémonie de remise. On verra bien, a répondu l'ancien buteur du Borussia Dortmund à France Football. Ce que j'essaie, c'est de montrer toujours le meilleur de moi-même, remporter des titres et marquer toujours plus de buts. Mais c'est quelque chose qui vient avec les trophées collectifs. C'est ça, le plus important. Le Ballon d'Or, je n'y pense pas. Même si, dans ma vie, je crois que tout est possible... (rires)" Surtout si le futur champion d'Allemagne réalise un beau parcours en Ligue des Champions en août prochain.



MAN CITY À FOND SUR HAKIMI

Ce week-end, la Onda Cero annonçait que le Real était prêt à vendre Hakimi pour 60 millions d'euros avec trois équipes d'ores et déjà intéressées : le Bayern Munich, l'Inter Milan et Dortmund. Et selon les informations de la Cadena Ser ce lundi, Manchester City, sur la demande de l'entraîneur Pep Guardiola, souhaite également recruter le défenseur. Reste à savoir si les Citizens, dans l'attente de la décision du Tribunal Arbitral du Sport concernant l'exclusion de toutes les compétitions européennes pour les deux prochaines saisons, auront les arguments sportifs pour se mêler à la lutte sur le dossier Hakimi.

Manchester United pense à Ndiidi

Sur les tablettes du PSG et du Real Madrid, Wilfried Ndiidi fait également partie des noms chaudement suivis par Manchester United. Grand artisan de la superbe saison de Leicester, Wilfried Ndiidi s'est taillé une solide cote sur le marché des milieux de terrain défensifs. A 23 ans, l'international nigérian a vu le PSG et le Real Madrid débarrer sur lui coup sur coup. Deux monstres européens qui apprécient son profil comme sa marge de progression. D'après nos sources, le PSG ne devrait pas bouger pour Ndiidi, Leonardo ayant d'autres priorités au milieu du terrain (Milinkovic-Savic, Bennacer, Pellegrini). Le Real Madrid a dégainé une offre pour Eduardo Camavinga (Rennes) et semble vouloir aller au bout de ce dossier avant d'en ouvrir un nouveau. Selon nos informations, une troisième grosse cylindre européenne a succombé aux charmes de Wilfried Ndiidi. Il s'agit de Manchester United, bluffé par ses prestations depuis plusieurs mois. Considéré comme l'un des meilleurs joueurs de Premier League à son poste cette saison, il pourrait devenir une proie du prochain mercato mancunien. Comme révélé en exclusivité par le10sport.com, Manchester United travaille également la piste Corentin Tolisso, avec Antero Henrique aux commandes du dossier.



PSG : UN REGAIN D'INTÉRÊT POUR ALABA ?

Le latéral gauche polyvalent du Bayern Munich David Alaba serait toujours dans le viseur du Paris Saint-Germain. Décidément, le Paris Saint-Germain aurait envie de se renforcer du côté du Bayern Munich. Après avoir longtemps lorgné autour de Jerome Boateng lors des derniers mercato, le club de la capitale aurait jeté son dévolu sur le latéral polyvalent Lucas Hernandez, en délicatesse du côté des Bavarois. Mais plus récemment, ce serait David Alaba qui serait également visé selon les informations de Sky Sports, lui qui est en fin de contrat en 2021 et qui ne dirait pas non à un départ de l'Allemagne. Capable d'évoluer en tant que latéral gauche, il peut aussi jouer à droite, en central où il a été repositionné depuis l'explosion d'Alphonso Davies, ou même au milieu de terrain, David Alaba s'avère être un choix de qualité pour les Franciliens. Depuis quelques semaines, des rumeurs de départ sont évoquées à son sujet, et après avoir changé d'agent, il pourrait également se diriger vers la Liga.

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune reçoit l'ancien Président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu lundi l'ancien Président, le moudjahid Liamine Zeroual, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. "Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a eu l'insigne honneur de recevoir en audience l'ancien Président, le moudjahid Liamine Zeroual qui a tenu à rendre une visite amicale au Président de la République eu égard aux liens solides et de longue date existant entre eux, emprunts d'amitié et de respect mutuel", lit-on dans le communiqué.



L'ancien président Zeroual : "j'ai perçu chez le Président Tebboune une forte et solide volonté d'édifier un nouvel Etat"

L'ancien président Liamine Zeroual a affirmé, lundi, avoir perçu chez le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, "une forte et solide volonté d'édifier un nouvel Etat, rêve des valeureux Chouhada". Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a ac-

cordée le président de la République, M. Zeroual a indiqué que "c'est en toute logique que je rends visite au président Tebboune car j'ai perçu chez lui, depuis sa campagne électorale à ce jour, une forte et solide volonté d'édifier un nouvel Etat". "Cet Etat, rêvé par les valeureux Chou-

hada, a été revendiqué par des millions d'Algériennes et d'Algériens lors de leur révolution pacifique, ô combien singulière", a précisé l'ancien président Zeroual. "En tant que citoyen, je m'enorgueilliss chaque jour d'appartenir à ce grand peuple", a-t-il conclu.

DIPLOMATIE

M. Boukadoum s'entretient avec ses homologues tunisien, libyen, mauritanien et serbe (MAE)

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, s'est entretenu lundi avec ses homologues tunisien, libyen, mauritanien et serbe, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

"Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum a eu hier 15 juin 2020, des entretiens téléphoniques avec ses homologues tunisien M. Noureddine Erray, libyen M. Mohamed Tahar Siyala, mauritanien M. Ismail Ould Cheikh Ahmed et Serbe M. Ivica Dacic", précise le communiqué.

Selon la même source, "les entretiens ont porté sur les questions ayant trait à la coopération bilatérale à la lumière de la situation induite par la propagation de la pandémie du Corona, ainsi que sur les derniers développements en Libye et les questions internationales d'intérêt commun".

ALGÉRIE-MALI

L'Algérie condamne avec force les attaques terroristes ayant ciblé un convoi militaire dans le centre du Mali

L'Algérie a condamné mardi "avec force" les attaques terroristes sanglantes qui ont ciblé un convoi militaire au niveau de la localité de Bouka Weré dans le centre du Mali, faisant plusieurs morts dans les rangs des soldats maliens, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Chérif dans une déclaration.

"Nous condamnons avec force les attaques terroristes

sanglantes qui ont ciblé, dimanche 14 juin 2020, un convoi militaire au niveau de la localité de Bouka Weré dans le centre du Mali, faisant plusieurs morts dans les rangs des soldats maliens", a déclaré M. Benali Chérif. "Tout en nous inclinant devant les sacrifices que l'armée et les forces de sécurité maliennes ne cessent de concéder pour la défense de leur peuple et de leur pays, nous présentons

nos condoléances aux familles endeuillées et assurons de notre solidarité le Gouvernement et le peuple frère du Mali".

Le porte-parole du MAE a souligné que l'Algérie "demeure convaincue que ce pays voisin et son peuple frère sauront transcender toutes les difficultés et faire face à l'ensemble des défis pour asseoir les bases d'un Etat uni, réconcilié, apaisé et prospère".



MDN

ANP

Le MDN dément les "allégations infondées" accusant des éléments de l'ANP d'avoir ouvert le feu sur des individus à la frontière malienne

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a démenti formellement les "allégations infondées" suite aux informations incitatives colportées lundi via les réseaux sociaux, accusant des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) d'avoir ouvert le feu sur des individus dans la localité frontalière malienne d'Ikhraben, limitrophe de la commune de Tinzaouatine, appelant à la vigilance quant à ce genre de rumeurs et de désinformations visant à perturber la situation dans cette région.

"Suite aux informations incitatives colportées via les réseaux sociaux, le 15 juin 2020, accusant des éléments de l'ANP d'avoir ouvert le feu sur des individus dans la localité frontalière malienne d'Ikhraben, limitrophe de la Commune de Tinzaouatine en 6^{ème} Région militaire, le MDN dément formellement ces allégations infondées, et affirme que ces événements se rapportent à une tentative, menée par des personnes connues par leurs activités suspectes dans la contrebande et le crime organisé, visant

à détériorer le mur de sécurisation, en appelant les habitants à la violence et à la manifestation, dans une manœuvre visant à libérer l'étreinte sur leurs intérêts dans la région", précise un communiqué du MDN.

"Au moment où les éléments des Gardes-frontières ont intervenu pour apaiser la situation, des coups de feu inconnus ont été ouverts depuis Ikhraben en direction des positions de nos Gardes-frontières, ayant touché un individu parmi la foule, qui a été immédiatement évacué par les Gardes-frontières pour être pris en charge par les services de santé, mais qui a succombé malheureusement à ses blessures", ajoute le communiqué.

"Suite à ces événements, le Haut Commandement de l'ANP a ordonné l'ouverture d'une enquête pour élucider les circonstances de cet incident, et appelle à la vigilance quant à ce genre de rumeurs et de désinformations, usées par des parties hostiles, visant à perturber la situation dans cette région", conclut le MDN.

"Suite à ces événements, le Haut Commandement de l'ANP a ordonné l'ouverture d'une enquête pour élucider les circonstances de cet incident, et appelle à la vigilance quant à ce genre de rumeurs et de désinformations, usées par des parties hostiles, visant à perturber la situation dans cette région", conclut le MDN.

Saisie de plus de 3 quintaux de kif traité à Naâma

Une quantité de kif traité s'élevant à trois (03) quintaux et quatorze (14) kilogrammes a été saisie lundi par des Gardes-frontières dans la wilaya de Naâma, indique mardi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des Gardes-frontières ont arrêté, le 15 juin 2020, quatre (04) narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant

à trois (03) quintaux et quatorze (14) kilogrammes, et ce, suite à une embuscade tendue près de la commune de Sfisfifa, Daïra de Ain Saфра, wilaya de Naama en 2^e Région militaire", souligne le MDN. Selon la même source, (44) individus ont été arrêtés à Djanet (4 RM), In Guezam et Bordj Badji Mokhtar (6^e RM) lors d'opérations distinctes menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les services de la Sûreté

nationale. Lors de ces opérations, quatre (4) véhicules tout-terrain, (17) groupes électrogènes, (15) marteaux piqueurs, un (01) détecteur de métaux, ainsi qu'un (01) téléphone satellitaire et divers autres objets et produits servant dans l'orpaillage illégal, ont été également saisis.

"Treize (13) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à In Amenas en 4^e Région militaire", ajoute le MDN. Par ailleurs et dans le cadre de la

préservation du patrimoine matériel historique national, des éléments de la Gendarmerie nationale ont démantelé, à El Khroub, dans la de Constantine (5^e RM), un réseau criminel de trafic de différents articles archéologiques.

"Cette opération a permis d'arrêter six (06) individus et de saisir (2351) pièces de monnaie archéologiques datant de l'époque romaine", précise-t-on.